



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**du Conseil d'Administration**

**N° CA202602-005**

Conseil d'administration du 12-02-2026 à 14 heures  
Convocation envoyée le 06-02-2026

**Nombre de membres en exercice : 17**

**Nombre de présents : 10**

**Nombre de pouvoirs : 2**

**Présents :**

M. Gildas VALLÉ, Vice-président,

Mmes Anne-Marie DOUTEAU, Florence FERNANDEZ-LOPEZ, Marie-Noëlle MANDIN, Marie-Pierre NAULLEAU, Pascale LABBÉ, Géraldine LAIDET,

MM. Yves-Marie HEULIN, Bernard GONTAN, Jean-Michel MARSAC, Louis-Claude MOLLÉ, Stéphane HÉRAUD.

**Excusés :**

M. Rémi PASCREAU, Président (pouvoir donné à Marie-Noëlle MANDIN),

Mme Stéphanie GENDRE (pouvoir donné à Florence FERNANDEZ-LOPEZ).

**Absents :**

Mme Jacqueline FLAIRE,

Mme Laurence GABORIT,

Mme Cécile BRITON.

**Secrétaire de séance :** Mme Christelle MERNICHE, directrice du C.C.A.S.

**OBJET : Budget primitif 2026 du budget principal du CCAS**

Lors de sa séance du 12 février 2026, conformément à l'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'administration a débattu sur les orientations budgétaires 2026.

Il est maintenant proposé aux administrateurs d'examiner le projet du budget 2026 qui est à la fois :

- un acte d'autorisation qui permet à l'organe exécutif d'effectuer les dépenses qui y sont portées dans la limite des crédits ouverts,

- un acte de prévision qui prend en considération les effets des décisions antérieures et les perspectives de développement des actions du Centre communal d'action sociale.

Ce projet de budget est présenté ci-dessous sous une forme simplifiée qui en facilite la lecture et la compréhension.

## FONCTIONNEMENT

## Dépenses :

011 - Charges à caractère général	170 540,00 €
012 - Charges de personnel	396 960,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	50 000,00 €
65 - Subvention Résidence Autonomie	
66 - Charges financières	
67 - Charges exceptionnelles	600,00 €

Sous-total **618 100,00 €**

042 - Dépenses d'ordre de section à section (DOF) compte 68	10 035,03 €
023 - Autofinancement de l'investissement	8 211,71 €
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>	<b>636 346,74 €</b>

## Recettes :

Chapitre 70	12 000,00 €
Chapitre 74	594 330,00 €
Subvention de fonctionnement de la commune (personnel)	396 960,00 €
Subvention de fonctionnement de la commune	155 370,00 €
Subvention de fonctionnement de la commune RA	
Subvention du Département	2 000,00 €
Autres organismes (CAF)	40 000,00 €
FCTVA fonctionnement (744)	
Chapitre 75	28 000,00 €

Sous-total **634 330,00 €**

042 - Recettes d'ordre de section à section (ROF au 777)	2 016,74 €
002 - Reprise anticipée de l'excédent 2025	
<b>Recettes de fonctionnement :</b>	<b>636 346,74 €</b>

## INVESTISSEMENT

## Dépenses :

001-Reprise anticipée du résultat 2025	
Report des Restes à Réaliser en dépenses	
<b>Reprise des résultats antérieurs :</b>	<b>0,00 €</b>

## Dépenses d'équipement propres à l'exercice 2024 :

Dépenses d'équipement	18 430,00 €
2051 - Logiciels (équilibre)	
1641 - Remboursement du capital des emprunts créance	
042 - Dépenses d'ordre de section à section (DOI)	2 016,74 €
<b>Dépenses d'investissement hors reprise :</b>	<b>20 446,74 €</b>

**Dépenses d'investissement : 20 446,74 €**

## Recettes :

1068 - Affectation en réserves	
001-Reprise anticipée du résultat 2024	
Report des restes à réaliser recettes	
<b>Reprise des résultats antérieurs :</b>	<b>0,00 €</b>

10222 - FCTVA 2 200,00 €

1314- subvention d'investissement	
2764 - Remboursement fonds de garantie microcrédits	
021 - Autofinancement de l'investissement	8 211,71 €

Recettes d'ordre de section à section (ROI) compte 28	10 035,03 €
<b>Recettes d'investissement hors reprise :</b>	<b>20 446,74 €</b>

**Recettes d'investissement : 20 446,74 €**

### Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L. 1612-20 et L. 2311-1 à L. 2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

- Vu la délibération n° C4202601-001 du Conseil d'administration du 26 janvier 2026 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires,

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

- Vu la délibération du Conseil d'administration n° CA202403-024 du 19 mars 2024 adoptant le règlement budgétaire et financier,

**1° ADOPTE** le budget pour l'année 2026, selon l'instruction comptable M57, par nature et sans la reprise définitive des résultats 2025.

**2° ADOPTE** la reconduction des dispositifs d'aide sociale facultative arrêtés par le Conseil d'administration.

**3° VOTE** par chapitre l'ensemble des crédits en fonctionnement et par opération en investissement :

10 OASIS – Aménagement des locaux.

**4° AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,50 % du montant des dépenses réelles de chaque section, à compter du vote du budget primitif 2026.

**5° AUTORISE** Monsieur le Président à l'exécuter.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le

ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE



Certifié exécutoire par le Président,  
compte tenu de la publication le  
de son dépôt en Sous-préfecture des Sables d'Olonne  
le

Pour Extrait Conforme,  
Pour le Président et par délégation,



Gildas VALLÉ

Pour Extrait Conforme,  
La secrétaire de séance



Christelle MERNICHE

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le

ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE



# CCAS DE chalans

## Note annexe du budget primitif 2026

LA VILLE  
SIMPLEMENT  
VIVANTE

# chalans

# Table des matières

1- Les dépenses réelles de fonctionnement.....	3
2- Les recettes réelles de fonctionnement.....	4
3- Les dépenses réelles d'investissement.....	4
4- Les recettes réelles d'investissement .....	5
5- Les opérations d'ordre entre sections.....	5

## 1- Les dépenses réelles de la section de fonctionnement

### a) Les dépenses à caractère général (chapitre 011)

La prévision pour l'exercice 2026 est estimée à 170 620 € soit une augmentation de 17,43 % par rapport à 2025 (145 300 € en 2025).

Cette hausse s'explique en partie par :

- l'achat de denrées et de produits d'hygiène pour l'épicerie pour absorber le nombre croissant de bénéficiaires : + 9 000 €
- la reprise de l'analyse de pratique professionnelle (2 heures x 5 dates) : 1 070 €
- la prise en charge des frais d'obsèques pour les personnes indigentes : 2000 €
- la nouvelle Convention avec Vendée Habitat pour prendre en location, au nom du CCAS, un logement dans le parc social dans l'objectif de le sous-louer dans le cadre d'un accompagnement sur l'accès et le maintien dans le logement (550 € x 6 mois) : + 3 300 €

Les autres principaux postes de dépenses concernent le fonctionnement récurrent des services du CCAS, l'entretien du site OASIS, l'espace de vie sociale, l'épicerie sociale et l'animation d'OASIS.

La convention cadre entre la ville et le CCAS permet la mise à disposition des postes informatiques et engendre un coût de refacturation d'environ 28 000 € pour l'année 2026.

### b) Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel sont estimées à 396 960 € pour 2026. Pour information, le montant des réalisations en 2025 s'élève à environ 387 626,02 €.

La convention cadre entre la ville et le CCAS régit la mise à disposition du personnel de la ville au CCAS. Cette mise à disposition est entièrement compensée par une subvention communale.

Voici la répartition des dépenses de personnel pour 2026 :

- la mise à disposition de personnel CCAS : 364 000 €
- la mise à disposition des services de la ville : 28 000 €
- la cotisation URSSAF des bénévoles : 4 960 €.

### c) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les charges de gestion courantes sont estimées à 50 000 € pour l'exercice 2026 soit la même enveloppe budgétaire qu'en 2025.

Ce chapitre intègre les enveloppes dédiées aux aides attribuées :

- l'aide Chall'en vacances
- l'aide au portage des repas
- les aides financières
- les bons carburant

## **2- Les recettes réelles de la section de fonctionnement**

### a) Les produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

L'estimation du chapitre 70 est de 12 000 € soit une baisse de 20% comparé à 2025 (15 000 €).  
Il s'agit d'un ajustement au niveau des réalisations de 2025 (11 760,28 €).

Les produits des services sont les recettes enregistrées par la régie épicerie (10 000 €) et les adhésions à l'Espace part'âge (1 000 €).

Le Conseil départemental verse une aide forfaitaire pour chaque dossier d'aide sociale à savoir 30 € sans obligation alimentaire et 40 € avec obligation alimentaire). Elle est estimée à 1 000 €.

### b) Les dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Les dotations correspondent aux subventions communales et des autres organismes perçues.

Pour 2026, elles sont estimées à 594 330 € et se décomposent comme suit :

- subvention communale de fonctionnement : 155 370 €
- subvention communale pour la mise à disposition du personnel et autres refacturations : 396 960 €
- subvention de la CAF pour l'épicerie sociale : 16 000 €
- subvention de la CAF pour l'espace de vie sociale : 24 000 €
- subvention du Département de la Vendée pour l'espace de vie sociale : 2 000 €.

### c) Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Les autres produits de gestion courante intègrent les recettes courantes et exceptionnelles.

Dans les recettes courantes, se trouvent les loyers encaissés :

- la mise à disposition d'un local à titre onéreux à MBA Mutuelle : 960 €
- la sous-location à une famille dans le cadre d'un accompagnement sur l'accès et le maintien dans le logement : 8 200 €.

Dans les recettes exceptionnelles, il y a :

- les dons perçus avec la régie quêtes et mariage : 3 500 €

## **3- Les dépenses réelles de la section d'investissement**

Pour l'année 2026, 18 430 € de crédits seront ouverts au stade du budget primitif

Ce montant n'intègre pas les restes à réaliser et pourra être ajusté lors du vote du budget supplémentaire.

### a) Les travaux sur le Pôle des Solidarité et de la Santé :

- La peinture modulaire mis à disposition du Secours catholique
- La clôture avec panneau plein entre l'ESAT et le parking du village OASIS
- La signalétique sur le site
- La pose d'un grillage et d'un portillon (dans la prolongation du bâtiment 1)
- L'installation électrique (à l'étude)

b) L'Espace Part'âge :

L'Espace Part'âge a prévu l'acquisition de petits équipements avec l'achat de matériels adaptés aux enfants (atelier culinaire) et des jeux (2 600 €)

c) L'épicerie :

L'épicerie va être dotée d'un nouveau réfrigérateur - congélateur (5 000 €).

**4- Les recettes réelles d'investissement**

Les recettes réelles d'investissement concernent le FCTVA à hauteur de 2 200 €.

**5- Les opérations d'ordre entre sections**

Pour l'année 2026, l'autofinancement au stade du budget primitif sera de 8 211,71 €. Les écritures aux chapitres 021 et 023 permettront l'affectation des recettes en section d'investissement.

Les charges d'amortissement s'élèveront à 10 035,03 €. Elles concernent les chapitres 042 et 040. Les biens amortis sont entre autres le TPE de l'épicerie, le mobilier, les armoires frigorifiques, les équipements (plaques de cuisson, caisse enregistreuse) et les jeux.

En parallèle, les subventions perçues sont également amorties au même rythme que celui des acquisitions (2 016,74 €).

**CCAS**  
COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 26850050100062  
Poste comptable : 085030

**Budget primitif**  
**relatif à l'exercice 2026**  
**voté par Nature**

**Budget principal**

**Instruction budgétaire et comptable M. 57**  
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements  
publics

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	44
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	47
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	48
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	49
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	55
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	58
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	59
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	62
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	64
A1.908 - Fonction 8 - Transports	67
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A2.01 - Opérations non ventilables	73
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	74
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	82
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	88
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	89
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	90
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	93
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	95
A2.938 - Fonction 8 - Transports	98

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	102
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	107
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	109

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	113
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	114
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	116
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	118
B3.1 - Etat des provisions constituées	119
B3.2 - Etalement des provisions	120
B4 - Etat des charges transférées	121
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	122
B6 - Prêts	123
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	124
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	125
B7.3 - Etat des emprunts garantis	126
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	127
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	128
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	129
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	130
B7.8 - Autres engagements donnés	131
B7.9 - Autres engagements reçus	132
B8 - Subventions versées	136
B9 - Etat du personnel	137
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	138
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	139
B11.2 - Liste des établissements publics créés	140
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	141
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	142
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	143
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	144
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	143
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	144
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	145
D3 - Décisions en matière de taux	147
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	148
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	150
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	152
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	153
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	154

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

**I – INFORMATIONS GENERALES****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****A****Informations statistiques**

	Valeurs
Population totale	23627

**Informations fiscales (N-2)**

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	54321.00

**Informations financières – ratios**

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	24.16
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	24.56
3 Dépenses d'équipement brut / population	0.09
4 Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5 DGF / population	0.00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	65.66
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98.38
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.36
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	1.62

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

**B**

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****C1****RESULTAT DE L'EXERCICE N-1**

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

**RESTES A REALISER N-1**

	Dépenses	Recettes	Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

**RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)**

<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	<b>Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)</b>	<b>20 446,74</b>	<b>20 446,74</b>
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)</b>	<b>(si solde négatif)</b> <b>0,00</b>	<b>(si solde positif)</b> <b>0,00</b>
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>20 446,74</b>	<b>20 446,74</b>
		+	+
<b>VOTE</b>	<b>Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget</b>	<b>636 346,74</b>	<b>636 346,74</b>
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>002 Résultat de fonctionnement reporté (1)</b>	<b>(si déficit)</b> <b>0,00</b>	<b>(si excédent)</b> <b>0,00</b>
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>636 346,74</b>	<b>636 346,74</b>
		+	+
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>656 793,48</b>	<b>656 793,48</b>

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****PRESENTATION DES AP VOTEES****B1**

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>		020	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****PRESENTATION DES AE VOTEES****B2**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>		022	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	18 430,00	18 430,00	18 430,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>18 430,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>18 430,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		2 016,74	2 016,74	2 016,74
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>2 016,74</b>	<b>2 016,74</b>	<b>2 016,74</b>

<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 446,74</b>	<b>20 446,74</b>	<b>20 446,74</b>
--------------	-------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>20 446,74</b>
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		8 211,71	8 211,71	8 211,71
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		10 035,03	10 035,03	10 035,03
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>18 246,74</b>	<b>18 246,74</b>	<b>18 246,74</b>

<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 446,74</b>	<b>20 446,74</b>	<b>20 446,74</b>
--------------	-------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>20 446,74</b>
---	------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>16 230,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	170 620,00	170 620,00	170 620,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	396 880,00	396 880,00	396 880,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>617 500,00</b>	<b>617 500,00</b>	<b>617 500,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	600,00	600,00	600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>618 100,00</b>	<b>618 100,00</b>	<b>618 100,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		8 211,71	8 211,71	8 211,71
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		10 035,03	10 035,03	10 035,03
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>18 246,74</b>	<b>18 246,74</b>	<b>18 246,74</b>

<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>636 346,74</b>	<b>636 346,74</b>	<b>636 346,74</b>
--------------	-------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIcipe</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>636 346,74</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

**II**  
**C2**

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	594 330,00	594 330,00	594 330,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>634 330,00</b>	<b>634 330,00</b>	<b>634 330,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>634 330,00</b>	<b>634 330,00</b>	<b>634 330,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		2 016,74	2 016,74	2 016,74
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>2 016,74</b>	<b>2 016,74</b>	<b>2 016,74</b>

<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>636 346,74</b>	<b>636 346,74</b>	<b>636 346,74</b>
--------------	--	-------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>
---	--	--	--	--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>636 346,74</b>
--	--	--	--	--	-------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>16 230,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	2 016,74	2 016,74
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	18 430,00		18 430,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>18 430,00</b>	<b>2 016,74</b>	<b>20 446,74</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****20 446,74****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	170 620,00		170 620,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	396 880,00		396 880,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	50 000,00	0,00	50 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	600,00	0,00	600,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	10 035,03	10 035,03
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		8 211,71	8 211,71
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>618 100,00</b>	<b>18 246,74</b>	<b>636 346,74</b>

+

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****636 346,74**

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 200,00	0,00	2 200,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		10 035,03	10 035,03
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		8 211,71	8 211,71
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 200,00</b>	<b>18 246,74</b>	<b>20 446,74</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

20 446,74

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	12 000,00		12 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	594 330,00		594 330,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	28 000,00	0,00	28 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	2 016,74	2 016,74
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le **SLOW**  
TOTAL  
ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
Recettes de fonctionnement – Total	634 330,00	
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		636 346,74

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

## DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 446,74</b>	<b>20 446,74</b>	<b>0,00</b>	<b>20 446,74</b>	<b>20 446,74</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	18 430,00	18 430,00	0,00	18 430,00	18 430,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>18 430,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>18 430,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			2 016,74	2 016,74		2 016,74	2 016,74
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>2 016,74</b>	<b>2 016,74</b>		<b>2 016,74</b>	<b>2 016,74</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>									<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le Pour information (RAR N-1 / RAR N-1 vote)  
ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

SLOW

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 vote)
		I			II			III = I + II
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>20 446,74</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

## RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 446,74</b>	<b>20 446,74</b>	<b>20 446,74</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		8 211,71	8 211,71	8 211,71
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		10 035,03	10 035,03	10 035,03
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>18 246,74</b>	<b>18 246,74</b>	<b>18 246,74</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le

TOTAL

(RAR N-1 + Vote)

ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée délibérante	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>20 446,74</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 446,74</b>	<b>20 446,74</b>	<b>0,00</b>	<b>20 446,74</b>	<b>20 446,74</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	18 430,00	18 430,00	0,00	18 430,00	18 430,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>18 430,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	III = I + II
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>18 430,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			2 016,74	2 016,74		2 016,74	2 016,74
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			2 016,74	2 016,74		2 016,74	2 016,74
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			2 016,74	2 016,74		2 016,74	2 016,74
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>2 016,74</b>	<b>2 016,74</b>		<b>2 016,74</b>	<b>2 016,74</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**III – VOTE DU BUDGET**

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>
--	-------------

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	OASIS : Aménagement locaux		0,00	0,00	18 430,00	18 430,00	0,00	18 430,00
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>18 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 430,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**A2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10**  
**LIBELLE : OASIS : Aménagement locaux**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>b</b>	<b>18 430,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	18 430,00	18 430,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	14 330,00	14 330,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 100,00	4 100,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

**Solde = (c + d) – (a + b) (5)****-18 430,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 446,74</b>	<b>20 446,74</b>	<b>20 446,74</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		8 211,71	8 211,71	8 211,71
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		10 035,03	10 035,03	10 035,03
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		2 035,49	2 035,49	2 035,49
28188	Autres immo. corporelles	0,00		7 999,54	7 999,54	7 999,54
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>18 246,74</b>	<b>18 246,74</b>	<b>18 246,74</b>

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>636 346,74</b>	<b>636 346,74</b>	<b>0,00</b>	<b>636 346,74</b>	<b>636 346,74</b>
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	170 620,00	170 620,00	0,00	170 620,00	170 620,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		396 880,00	396 880,00		396 880,00	396 880,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>617 500,00</b>	<b>617 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>617 500,00</b>	<b>617 500,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>600,00</b>	<b>600,00</b>		<b>600,00</b>	<b>600,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>618 100,00</b>	<b>618 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>618 100,00</b>	<b>618 100,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			8 211,71	8 211,71		8 211,71	8 211,71
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			10 035,03	10 035,03		10 035,03	10 035,03
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>18 246,74</b>	<b>18 246,74</b>		<b>18 246,74</b>	<b>18 246,74</b>
<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>									<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le

Pour

ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

**SLOW**  
TOTAL

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE	Vote)
			I			II			III = I + II
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>									<b>636 346,74</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

#### RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>636 346,74</b>	<b>636 346,74</b>	<b>636 346,74</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	594 330,00	594 330,00	594 330,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>634 330,00</b>	<b>634 330,00</b>	<b>634 330,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>634 330,00</b>	<b>634 330,00</b>	<b>634 330,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		2 016,74	2 016,74	2 016,74
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>2 016,74</b>	<b>2 016,74</b>	<b>2 016,74</b>

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

636 346,74

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>636 346,74</b>	<b>636 346,74</b>	<b>0,00</b>	<b>636 346,74</b>	<b>636 346,74</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	170 620,00	170 620,00	0,00	170 620,00	170 620,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		31 600,00	31 600,00	0,00	31 600,00	31 600,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		2 750,00	2 750,00	0,00	2 750,00	2 750,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		6 320,00	6 320,00	0,00	6 320,00	6 320,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		1 610,00	1 610,00	0,00	1 610,00	1 610,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		170,00	170,00	0,00	170,00	170,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		380,00	380,00	0,00	380,00	380,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
6228	Divers	0,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		2 410,00	2 410,00	0,00	2 410,00	2 410,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00		28 380,00	28 380,00	0,00	28 380,00	28 380,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		14 170,00	14 170,00	0,00	14 170,00	14 170,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		80,00	80,00	0,00	80,00	80,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		396 880,00	396 880,00		396 880,00	396 880,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		391 850,00	391 850,00		391 850,00	391 850,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00		70,00	70,00		70,00	70,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		4 960,00	4 960,00		4 960,00	4 960,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
65134	Aides	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>617 500,00</b>	<b>617 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>617 500,00</b>	<b>617 500,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>600,00</b>	<b>600,00</b>		<b>600,00</b>	<b>600,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>618 100,00</b>	<b>618 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>618 100,00</b>	<b>618 100,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			8 211,71	8 211,71		8 211,71	8 211,71
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			10 035,03	10 035,03		10 035,03	10 035,03
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			10 035,03	10 035,03		10 035,03	10 035,03

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>18 246,74</b>	<b>18 246,74</b>		<b>18 246,74</b>	<b>18 246,74</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>636 346,74</b>	<b>636 346,74</b>	<b>636 346,74</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	594 330,00	594 330,00	594 330,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	552 330,00	552 330,00	552 330,00
747888	Autres	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
75888	Autres	0,00	0,00	15 300,00	15 300,00	15 300,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>634 330,00</b>	<b>634 330,00</b>	<b>634 330,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>634 330,00</b>	<b>634 330,00</b>	<b>634 330,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		2 016,74	2 016,74	2 016,74
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	0,00		2 016,74	2 016,74	2 016,74
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>2 016,74</b>	<b>2 016,74</b>	<b>2 016,74</b>

## Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

Montant net

0,00

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

## CCAS - Budget CCAS - BP - 2026

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## IV – ANNEXES


## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 25/02/2026  
 Reçu en préfecture le 25/02/2026  
 Publié le 9  
 ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.01**

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV  
A1.900-5**

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.901**

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.902**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.903**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.904**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.904-4**

**FONCTION 4-4 – RSA**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.905**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
			DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.906**

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## IV – ANNEXES

### A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

**IV**

**A2**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.01**

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.930**

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.930-5**

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.931**

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.932**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.933**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.934**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.934-3**

**FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.934-4**

**FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.935**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
			DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.936**

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.937**

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**B1.1**

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026



Publié le

ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>											
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
<b>Total général</b>					<b>0,00</b>											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

## B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

## B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

## B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV**

**B1.5**

#### B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6

## B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES**

**B1.7**

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

**B2**

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		2024-03-19
	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	REALISATION DOCUMENTS URBANISME 202	5	19/03/2024
L	FRAIS ETUDES 2031	5	19/03/2024
L	FRAIS INSERTION 2033	5	19/03/2024
L	SUB EQUIP BATIMENTS ET INSTALLATIONS 204132	30	19/03/2024
L	SUB EQUIP BIENS MOBILIERS 2041511	5	19/03/2024
L	CCAS - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	19/03/2024
L	AUTRES GROUPEMENTS - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	19/03/2024
L	SUB EQUIP BIENS IMMOBILIERS 204182	30	19/03/2024
L	SUB EQUIP BIENS IMMOBILIERS 20422	30	19/03/2024
L	SUB EQUIP BIENS IMMOBILIERS 20423	40	19/03/2024
L	SUBV EQUIP BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	19/03/2024
L	LOGICIELS 2051	2	19/03/2024
L	PLANTATIONS 2121	5	19/03/2024
L	AUTRES AGENCEMENTS/AMENAG TERRAINS 2128	5	19/03/2024
L	IMMEUBLE DE RAPPORT 2132	30	19/03/2024
L	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES 2151	20	19/03/2024
L	INSTALLATION VOIRIE 2152	7	19/03/2024
L	RESEAU ADDUCTION D'EAU 21531	40	19/03/2024
L	MATERIEL/OUTILLAGE INCENDIE 21568	7	19/03/2024
L	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE 21578	7	19/03/2024
L	MATERIEL/OUTILLAGE TECHNIQUE 2158	7	19/03/2024
L	MATERIEL TRANSPORT 2182	5	19/03/2024
L	MATERIEL DE BUREAU 2183	5	19/03/2024
L	MATERIEL INFORMATIQUE 2183	3	19/03/2024
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	3	19/03/2024
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	3	19/03/2024
L	MOBILIER 2184	10	19/03/2024
L	MATERIEL DE BUREAU SCOLAIRE	5	19/03/2024
L	MOBILIER SCOLAIRE	10	19/03/2024
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU	5	19/03/2024

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le

Délibération n°

S10

ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	AUTRES MOBILIERS	10	19/03/2024
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	3	19/03/2024
L	AUTRES IMMO CORPORELLES 2188	7	19/03/2024

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le

SOUD

de l'exercice

ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	D	E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV  
B4

## ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****B5****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****B6****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.1

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV  
B7.3

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.4

## CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.5

## ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.6

## ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.7

## ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

## Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.8

## ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes publics</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.9

## ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le

ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE



CCAS - Budget CCAS - BP - 2026

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

**B8**

#### SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV – ANNEXES

IV

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

## B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>	<b>2,75</b>	<b>0,50</b>	<b>3,25</b>
Adjoint administratif ppal de 2ème cl	C	0,00	3,00	3,00	2,35	0,00	2,35
Attaché	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,50	0,50
Rédacteur ppal de 1ère cl	B	0,00	1,00	1,00	0,40	0,00	0,40
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,57</b>
Adjoint technique	C	0,00	1,00	1,00	0,57	0,00	0,57
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>1,75</b>	<b>0,75</b>	<b>2,50</b>
Assistant Socio-Educatif	A	0,00	3,00	3,00	1,75	0,75	2,50
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,95</b>	<b>0,80</b>	<b>1,75</b>

Adjoint d'animation	C	0,00	1,00	1,00	0,00		
Animateur	B	0,00	1,00	1,00	0,95		
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>0,00</b>	<b>11,00</b>	<b>11,00</b>	<b>6,02</b>	<b>2,05</b>	<b>8,07</b>

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 0,80

0,00

ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE



(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 \times 6 / 12$ ).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

## IV – ANNEXES

**IV**

### ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

**B9**

### B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint d'animation	C	ANIM	374	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant Socio-Educatif	A	MS	395	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	580	0,00	332-8-2°	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES**

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

**B10**

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de Ville : 1 boulevard Lucien Dodin 85300 CHALLANS (1).  
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

**B11.2**

**LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**B11.3**

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

## Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

## Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	2 016,74	2 016,74
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	20 446,74	20 446,74
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	18 430,00	18 430,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>2 016,74</b>	<b>2 016,74</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>2 016,74</b>	<b>2 016,74</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 016,74	2 016,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>20 446,74</b>	<b>III 20 446,74</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>
10222	FCTVA	2 200,00	2 200,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>18 246,74</b>	<b>18 246,74</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 035,49	2 035,49
28188	Autres immo. corporelles	7 999,54	7 999,54
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	8 211,71	8 211,71

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

**IV – ANNEXES**

<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D1</b>
--	-----------

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET</b>	<b>D2.1</b>

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>(B) 0,00</b>

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		<b>(C) 0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>(A)</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------	------------	-------------	-------------------------------	-------------

## IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION**  
**SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION**

D2.2

## Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

<b>Produits d'exploitation courante :</b>	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Charges d'exploitation courante :</b>	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Facturations majeures :</b>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>
<b>Prestations de main d'œuvre inter-domaines :</b>	<b>0,00</b>
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

Autres facturations	0,00
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

Résultat financier	0,00
--------------------	------

<b>RESULTAT COURANT (5)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------	-------------

Résultat spécifique	0,00
---------------------	------

<b>RESULTAT NET (6)</b>	<b>0,00</b>
-------------------------	-------------

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

**D3**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

## DEPENSES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

## RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 085-268500501-20260212-CA202602005-DE

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>D5.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D5.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/02/2026

Présenté par Le Vice-Président (1),

A Salle du Conseil d'Administration, le 12/02/2026

Délibéré par l'assemblée Conseil d'Administration(2), réunie en session ordinaire

A Salle du Conseil d'Administration, le 12/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante Conseil d'Administration (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Vice-Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ARRONDISSEMENT  
des SABLES-D'OLONNEVILLE  
DE  
**CHALLANS**

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

N° CA202602-006

Conseil d'administration du 12-02-2026 à 14 heures  
Convocation envoyée le 06-02-2026**Nombre de membres en exercice : 17****Nombre de présents : 10****Nombre de pouvoirs : 2****Présents :**

M. Gildas VALLÉ, Vice-président,

Mmes Anne-Marie DOUTEAU, Florence FERNANDEZ-LOPEZ, Marie-Noëlle MANDIN, Marie-Pierre NAULLEAU, Pascale LABBÉ, Géraldine LAIDET,

MM. Yves-Marie HEULIN, Bernard GONTAN, Jean-Michel MARSAC, Louis-Claude MOLLÉ, Stéphane HÉRAUD.

**Excusés :**

M. Rémi PASCREAU, Président (pouvoir donné à Marie-Noëlle MANDIN),

Mme Stéphanie GENDRE (pouvoir donné à Florence FERNANDEZ-LOPEZ).

**Absents :**

Mme Jacqueline FLAIRE,

Mme Laurence GABORIT,

Mme Cécile BRITON.

**Secrétaire de séance :** Mme Christelle MERNICHE, directrice du C.C.A.S.**OBJET : Budget annexe EHPAD : EPRD 2026**

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil d'administration l'EPRD 2026 de l'EHPAD Marie et Albert GUILLONNEAU.

Après avoir présenté l'EPRD (CRP) détaillé, Monsieur le Président propose de l'adopter comme suit :

**Section de fonctionnement :**

<b>CHARGES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	
GROUPE 1 – Charges afférentes à l'exploitation courante	673 000,00 €
GROUPE 2 – Charges afférentes au personnel	2 901 128,88 €
GROUPE 3 – Charges afférentes à la structure	920 443,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 494 571,88 €</b>
<b>RÉSULTAT COMPTABLE EXCÉDENTAIRE</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL ÉQUILIBRÉ DU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>4 494 571,88 €</b>

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
GROUPE 1 – Produits de la tarification	4 440 121,88 €
GROUPE 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation	0,00 €
GROUPE 3 – Produits financiers non encaissables	54 450,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 494 571,88 €</b>

**Section d'investissement :**

EMPLOIS	
021 – Remboursement des dettes financières	297 300,00 €
022 – Immobilisations corporelles	60 200,00 €
033 – Apport au fonds de roulement	15 050,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>372 550,00 €</b>

RESSOURCES	
027 – Augmentation des capitaux propres	2 000,00 €
021 – Remboursement des dettes financières	13 000,00 €
032 – Capacité d'autofinancement (CAF)	357 550,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>372 550,00 €</b>

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- Vu les articles R. 314-13 et suivants du Code de l'action sociale et des familles (CASF),
- Vu la délibération n° CA202601-001 du Conseil d'administration en date du 22 janvier 2026 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,
- Vu la maquette budgétaire EPRD pour l'exercice 2026 annexée,

**1° APPROUVE** l'EPRD 2026 pour l'EHPAD Marie et Albert GUILLONNEAU comme présenté ci-dessus.

**2° VOTE** par chapitre l'ensemble des crédits en fonctionnement et en investissement.

**3° AUTORISE** Monsieur le Président à l'exécuter.

Certifié exécutoire par le Président,  
compte tenu de la publication le  
de son dépôt en Sous-préfecture des Sables d'Olonne  
le

Pour Extrait Conforme,  
Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président

  
Gildas VALLE

Pour Extrait Conforme,  
La secrétaire de séance

  
Christelle MERNICHE

## Annexe 4 : Cadre normalisé de présentation de l'annexe "Activité" prévu à l'article R. 314-219 du code de l'action sociale et d

Exercice :

N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Adresse :

Nom de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :

Date de la dernière autorisation :

Téléphone :

Fax :

Adresse de messagerie de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou le service :

### Liste des établissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Capacité autorisée
EHPAD MARIE ET ALBERT GUILLONNEAU	27 RUE DE LA GAZONNIERE 85300 CHALLANS	850025917	EHPAD-AJA	86



## es familles



Capacité financée	Capacité installée
86	86

Id

### Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du



Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS



(\*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans c  
Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id\_CR\_SF" selon le mèn

## Identification des activités sans numéro FINESS

### périmètre de l'EPRD :



Adresse	N° FINESS ET de rattachement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée

caractères spéciaux, tirets, accents...).

ne ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

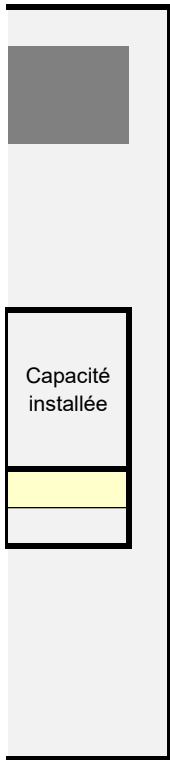
Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE



Raison sociale :

EHPAD MARIE ET ALBERT GUI

FINESS ET :

850025917

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
72		12	8	6

## ANNEXE 4A: ACTIVITE PREVISIONNELLE DES ETABLISSEMENTS MENTIONNES AUX I ET II DE L'ARTICLE L. 313-12 DU CODE DE MENTIONNES AU 6° DU I DE L'ARTICLE L. 312-1 DU MEM

### I.- Activité prévisionnelle relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)



	Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées				
		2022	2023	2024	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel (*))
Décompte de l'activité "réelle" (correspondant, pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	Résidents classés en GIR 1	4	2	3	2	2
	Résidents classés en GIR 2	27	25	32	32	32
	<i>Sous-total Résidents classés dans les GIR 1 et 2</i>	31	27	35	34	34
	<i>Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement</i>	2	1	1	1	1
	Résidents classés en GIR 3	22	13	21	17	17
	Résidents classés en GIR 4	17	18	15	21	21
	<i>Sous-total Résidents classés dans les GIR 3 et 4</i>	39	31	36	38	38
	<i>Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement</i>	1	3	5	2	1
	Résidents classés en GIR 5	1	8	0	0	0
	Résidents classés en GIR 6	0	3	0	0	0
	<i>Sous-total Résidents classés dans les GIR 5 et 6</i>	1	11	0	0	0
	<i>Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement</i>	0	1	0	0	0
	<b>Sous-total résidents de plus de 60 ans</b>	<b>71</b>	<b>69</b>	<b>71</b>	<b>72</b>	<b>72</b>
	Résidents de moins de 60 ans	0	0	0	0	0
<b>Total des places occupées/Total des journées de présence réelle</b>	<b>71</b>	<b>69</b>	<b>71</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	
?	Décompte des absences de					
	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)					

absences de moins de 72 heures pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)					Envoyé en préfecture le 25/02/2026
	Sous-total des absences de moins de 72 heures					Reçu en préfecture le 25/02/2026
	Rappel du nombre de journées de présence réelle					Publié le
	<b>Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures</b>					ID : 085-268500501-20260212-CA202602006_2-DE

(\*) : Répartition en fonction des prévisions de classement GIR au 31 octobre N-1

**I. (Suite) - Activité prévisionnelle relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification ternaie)**

		Nombre de places occupées				
		2022	2023	2024	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel)
Décompte des absences de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)					
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)					
	Sous-total des absences de 72 heures et plus					
	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle					
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures					
	<b>Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures</b>					

	Nombre de places (3)				
	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Rappel du nombre de places financées</b>	72	72	72	72	72
<b>Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée</b>	365	365	365	365	365

- (1) : Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.
- (2) : Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures
- (3) : Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex. : 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).
- (4) : Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture
- (5) : Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée".

**II.- Activité prévisionnelle relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)**

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessus.

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées				
	2022	2023	2024	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel) (*)
Résidents classés en GIR 1	0	0	0	0	0

Décompte de l'activité "réelle" (correspondant, pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	Résidents classés en GIR 2	3	1				
	<b>Sous-total Résidents classés dans les GIR 1 et 2</b>	3	1				
	<i>Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement</i>	0	0				
	Résidents classés en GIR 3	0	4	2	1	1	
	Résidents classés en GIR 4	3	0	2	2	2	
	<b>Sous-total Résidents classés dans les GIR 3 et 4</b>	3	4	4	3	3	
	<i>Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement</i>	0	0	0	0	0	
	Résidents classés en GIR 5	0	0	0	0	0	
	Résidents classés en GIR 6	0	3	0	0	0	
	<b>Sous-total Résidents classés dans les GIR 5 et 6</b>	0	3	0	0	0	
	<i>Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement</i>	0	0	0	0	0	
	<b>Sous-total résidents de plus de 60 ans</b>	6	8	6	8	8	
	Résidents de moins de 60 ans	0	0	0	0	0	
	<b>Total des places occupées/Total des journées de présence réelle</b>	6	8	6	8	8	
Décompte des absences de moins de 72 heures pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)						
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)						
	Sous-total des absences de moins de 72 heures						
	Rappel du nombre de journées de présence réelle						
	<b>Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures</b>						

Envoyé en préfecture le 25/02/2026  
 Reçu en préfecture le 25/02/2026  
 Publié le  
 ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

(\*): Répartition en fonction des prévisions de classement GIR au 31 octobre N-1

**II. (suite) - Activité prévisionnelle relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)**

		Nombre de places occupées				
		2022	2023	2024	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel)
Décompte des absences de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)					
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)					
	Sous-total des absences de 72 heures et plus					
	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle					
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures					
	<b>Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures</b>					

	Nombre de places (3)				
	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Rappel du nombre de places financées</b>	8	8	8	8	8

**Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée**

365

365

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

365

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID.: 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

- (1) : Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.  
 (2) : Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures  
 (3) : Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex. : 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année)  
 (4) : Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture  
 (5) : Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée".

**III.- Activité prévisionnelle relative aux accueils de jour autonomes ou rattachés à un EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification dérogatoire)**

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessous.

Groupes iso-ressources	Nombre de bénéficiaires				
	2022	2023	2024	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel)
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 1	1	0	4	1	1
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>	0	0	0	0	0
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 2	3	7	10	9	9
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>	0	0	0	0	0
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 3	3	7	7	8	8
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>	0	0	0	0	0
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 4	4	12	4	13	13
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>	0	0	0	0	0
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 5 et 6	4	8	5	10	10
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>	0	0	0	0	0
<b>Nombre total de bénéficiaires / Total des journées de présence réelle (A)</b>	<b>15</b>	<b>34</b>	<b>30</b>	<b>41</b>	<b>41</b>
Nombre de journées d'absence de moins de 72 heures (B) (6)					
Sous-total des journées de présence réelles majorées des absences de moins de 72 heures (A)+(B)					
Nombre de journées d'absence de 72 heures et plus (C) (7)					
<b>Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures (A)+(B)+(C)</b>					



	Nombre de places				
	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Rappel du nombre de places financées</b>	6	6	6	6	6
<b>Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée</b>	248	249	249	249	249

- (6) : Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.  
 (7) : Y compris les trois premiers jours des absences de 72 heures et plus.  
 (8) : Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée".

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

## L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ET DES ACCUEILS DE JOUR AUTONOMES

### E CODE



Nombre de journées d'activité						
2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel) (*)	Taux d'occupation 2026 (5)
1 868	1 102	855	1 275	1 000	1 000	3,81%
9 005	9 560	11 946	10 170	10 000	10 000	38,05%
10 873	10 662	12 801	11 445	11 000	11 000	41,86%
720	365	366	484	365	365	
8 075	6 004	6 062	6 714	7 000	7 000	26,64%
6 199	6 352	7 004	6 518	8 000	8 000	30,44%
14 274	12 356	13 066	13 232	15 000	15 000	57,08%
365	1 095	1 830	1 097	730	365	
472	2 172	0	881	0	0	0,00%
0	599	0	0	0	0	0,00%
472	2 771	0	1 081	0	0	0,00%
0	76	0	0		0	
<b>25 619</b>	<b>25 789</b>	<b>25 867</b>	<b>25 758</b>	<b>26 000</b>	<b>26 000</b>	<b>98,93%</b>
0	0	0	0	0	0	0,00%
<b>25 619</b>	<b>25 789</b>	<b>25 867</b>	<b>25 758</b>	<b>26 000</b>	<b>26 000</b>	<b>98,93%</b>
2	0	0	1	2	2	

6	12	12	10	8	8	
8	12	12	11	10	10	
25 619	25 789	25 867	25 758	26 000	26 000	
<b>25 627</b>	<b>25 801</b>	<b>25 879</b>	<b>25 769</b>	<b>26 010</b>	<b>26 010</b>	<b>98,97%</b>

Envoyé en préfecture le 25/02/2026  
 Reçu en préfecture le 25/02/2026  
 Publié le  
 ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE



Nombre de journées d'activité						
2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel)	Taux d'occupation 2026 (5)
0	14	1	0	6	6	
81	81	5	56	80	80	
81	95	6	61	86	86	
25 619	25 789	25 867	25 758	26 000	26 000	
8	12	12	11	10	10	
<b>25 708</b>	<b>25 896</b>	<b>25 885</b>	<b>25 830</b>	<b>26 096</b>	<b>26 096</b>	<b>99,30%</b>

Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
2022	2023	2024	2025	2026
26 280	26 280	26 280	26 280	26 280


ur l'année considérée" ci-dessus.



Nombre de journées d'activité						
2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel) (*)	Taux d'occupation 2026 (5)
89	0	0	30	0	0	0,00%

505	294	726	508	1 000	1 000	34,25%
594	294	726	538	1 000	1 000	34,25%
0	0	0	0	0	0	
358	533	680	524	400	400	13,70%
596	789	625	670	600	600	20,55%
954	1 322	1 305	1 194	1 000	1 000	34,25%
0	0	0	0	0	0	
323	164	0	162	100	100	3,42%
119	304	62	162	0	0	0,00%
442	468	62	324	100	100	3,42%
0	0	0	0	0	0	
<b>1 990</b>	<b>2 084</b>	<b>2 093</b>	<b>2 056</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>71,92%</b>
0	0	0	0	0	0	0,00%
<b>1 990</b>	<b>2 084</b>	<b>2 093</b>	<b>2 056</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>71,92%</b>
0	3	0	0	0	0	
0	0	1	0	0	0	
0	3	1	0	0	0	
1 990	2 084	2 093	2 056	2 100	2 100	
<b>1 990</b>	<b>2 087</b>	<b>2 094</b>	<b>2 057</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>71,92%</b>

Envoyé en préfecture le 25/02/2026  
 Reçu en préfecture le 25/02/2026  
 Publié le  
 ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE



Nombre de journées d'activité						
2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel)	Taux d'occupation 2026 (5)
0	0	1	0	0	0	
0	0	3	0	0	0	
0	0	4	0	0	0	
1 990	2 084	2 093	2 056	2 100	2 100	
0	3	1	0	0	0	
<b>1 990</b>	<b>2 087</b>	<b>2 098</b>	<b>2 058</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>71,92%</b>

Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
2022	2023	2024	2025	2026
2 920	2 920	2 920	2 920	2 920

ur l'année considérée" ci-dessus.



Activité correspondante (en nombre de journées)						
2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel)	Taux d'occupation 2026 (8)
96	0	43	46	100	100	6,69%
0	0	0	0	0	0	0,00%
185	170	466	274	200	200	13,39%
0	0	0	0	0	0	0,00%
160	134	104	133	150	150	10,04%
0	0	0	0	0	0	0,00%
198	442	427	356	500	500	33,47%
0	0	0	0	0	0	0,00%
219	211	119	183	250	250	16,73%
0	0	0	0	0	0	0,00%
<b>858</b>	<b>957</b>	<b>1 159</b>	<b>991</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>	<b>80,32%</b>
0	0	0	0	0	0	0,00%
858	957	1 159	991	1 200	1 200	80,32%
0	0	0	0	0	0	0,00%
<b>858</b>	<b>957</b>	<b>1 159</b>	<b>991</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>	<b>80,32%</b>

Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
2022	2023	2024	2025	2026
1 488	1 494	1 494	1 494	1 494

ur l'année considérée" ci-dessus.

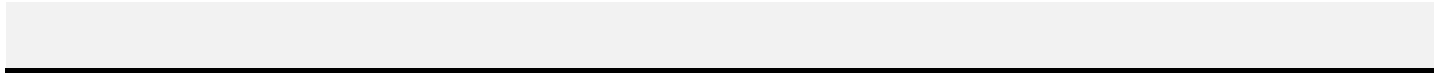
Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE



# Annexe 1: Cadre normalisé de présentation de l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) des établissements et services relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Envoyé en préfecture le 25/02/2026  
 Reçu en préfecture le 25/02/2026  
 Publié le  
 ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

Exercice : 2026

N° FINESS (entité juridique) : 850016494

Organisme gestionnaire : CCAS DE CHALLANS

Statut de l'entité juridique : Etat & Col.Territ.

Adresse : 1 BOULEVARD LUCIEN DODIN 85300 CHALLANS

Téléphone : 02 51 60 75 75

Fax : 02 34 88 14 18

Email : direction@residenceguillonneau-challans.fr

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire : PASCREAU Rémi, Président du CCAS de Challans

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens : 14/04/2023

## Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
EHPAD MARIE ET ALBERT GUILLONNEAU	27 RUE DE LA GAZONNIERE 85300 CHALLANS	850025917	EHPAD	27/01/2015	86	86	365	Oui	Non



Convention collective majoritaire de travail :

## Identification des activités sans numéro FINESS

### Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD



Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS	Adresse	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	CRP relevant du périmètre du CPOM O/N	N° FINESS ET de rattachement



(\*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Le modèle de CRP créé est le CRP non soumis à l'équilibre strict.

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id\_CR\_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Tous les CRP\_SF sont pris en compte dans les calculs globaux (CAF, FDR etc.). Veuillez à bien établir le CRP de l'établissement d'adossement sans les charges relatives au CRP\_SF rattaché.

## Sommaire

Documents	Identification de l'onglet	Pagination
<b><u>Comptes de résultat prévisionnel</u></b>		
ESSMS 1	CRPP	Page à
ESSMS 2	CRPA_1	Page à
ESSMS 3	CRPA_2	Page à
ESSMS ...	CRPA_...	Page à
<b><u>Synthèse des CRP</u></b>	Synthèse_CRP	Page à
<b><u>EPRD synthétique</u></b>	EPRD-Synthétique	Page
<b><u>CAF détaillée</u></b>	CAF_détaillée	Page
<b><u>Tableau de financement prévisionnel</u></b>	TFP	Page
<b><u>Projection des comptes de résultat prévisionnels</u></b>		
ESSMS 1	CRPP_PGFP	Page à
ESSMS 2	CRPA_1 PGFP	Page à
ESSMS 3	CRPA_2 PGFP	Page à
ESSMS ...	CRPA_... PGFP	Page à
<b><u>Plan global de financement pluriannuel</u></b>	PGFP	Page à
<b><u>Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1</u></b>	Bilan financier	Page à
<b><u>Ratios d'analyse financière</u></b>	Ratios_financiers	Page
<b><u>Tableau de répartition des charges communes et opérations faites en commun</u></b>	Tableau_Rcc	Page
<b><u>Engagements hors bilan</u></b>	Tab_Eng. hors bilan	Page

## Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

## Présentation des charges :

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025 (1)	Exercice 2026
<b>ACHATS</b>				
601/602/603	Achats stockés et variation des stocks			
606	Achats non stockés de matières et fournitures	526 360,09 €	587 206,34 €	588 800,00 €
607	Achats de marchandises			
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement			
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)			
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>				
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	612,63 €	1 963,02 €	2 000,00 €
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social		2 020,00 €	2 000,00 €
6118	Sous-traitance: autres prestations de service			
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>				
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)			
6242	Transports d'usagers	4 138,64 €	2 958,50 €	3 000,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	1 126,24 €	1 048,82 €	1 100,00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	19 707,25 €	12 585,72 €	12 900,00 €
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	51 284,63 €	53 134,45 €	54 000,00 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur			
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur			
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur			
6287/6288	Divers - Remboursements de frais et autres	8 288,41 €	8 965,04 €	9 200,00 €
<b>TOTAL GROUPE I</b>		<b>611 517,89 €</b>	<b>669 881,89 €</b>	<b>673 000,00 €</b>
GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
621	Personnel extérieur à l'établissement	46 043,81 €	48 332,01 €	50 000,00 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	7 562,20 €	2 627,83 €	8 146,00 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	53 819,98 €	59 948,57 €	67 262,00 €
641	Rémunérations du personnel non médical	1 861 578,16 €	1 924 391,30 €	1 933 668,88 €
642	Rémunérations du personnel médical	36 033,87 €	20 121,69 €	38 467,00 €
643	Rémunération du personnel handicapé			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	728 724,99 €	780 346,05 €	777 933,00 €
646	Personnes handicapées			
647	Autres charges sociales	24 027,66 €	25 628,93 €	25 652,00 €
648	Autres charges de personnel		14,48 €	
<b>TOTAL GROUPE II</b>		<b>2 757 790,67 €</b>	<b>2 861 410,86 €</b>	<b>2 901 128,88 €</b>
(1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.				
GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
612	Redevances de crédit-bail			
613	Locations	14 777,41 €	11 698,07 €	11 800,00 €
614	Charges locatives et de copropriété			
615	Entretien et réparations	131 296,92 €	112 787,19 €	113 430,00 €
616	Primes d'assurances	133 652,15 €	207 951,02 €	210 013,00 €
617	Etudes et recherches			
618	Divers	4 180,50 €	6 310,25 €	6 200,00 €
623	Information, publications, relations publiques		1 046,24 €	1 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	41,27 €	95,37 €	
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	11,75 €	3 922,31 €	
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)			
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>				
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires			
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire			
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
657	Subventions			
658	Charges diverses de gestion courante	384,21 €	698,28 €	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
66	Charges financières	231 104,26 €	181 216,75 €	165 000,00 €
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	415,74 €	1 025,70 €	1 000,00 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			
678	Autres charges exceptionnelles			
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS</b>				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	409 651,80 €	411 957,73 €	412 000,00 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir			
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation			
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants			
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières			
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations			
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires			
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR			
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)			
68748	Autres dotations aux provisions réglementées			
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles			
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)			
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)			
<b>TOTAL GROUPE III</b>		<b>925 516,01 €</b>	<b>938 708,91 €</b>	<b>920 443,00 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>4 294 824,57 €</b>	<b>4 470 001,66 €</b>	<b>4 494 571,88 €</b>
<b>EXCEDENT PREVISIONNEL</b>		<b>296 573,27 €</b>	<b>316 348,72 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE</b>		<b>4 591 397,84 €</b>	<b>4 786 350,38 €</b>	<b>4 494 571,88 €</b>

Présentation des produits :

**GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION**

Réel 2024	Anticipé 2025	Publié le Exercice 2026
-----------	---------------	-------------------------

ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)			
731224/731	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
2132	Produits à la charge de l'Etat			
732	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)			
733	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
733222	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)			
734	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	1 559 326,01 €	1 604 330,88 €	1 599 234,88 €
7351	Produits des EHPAD à la charge du département	693 545,92 €	718 977,13 €	630 359,28 €
7352	Produits des EHPAD à la charge de l'usager	2 025 569,19 €	2 112 839,87 €	2 210 527,72 €
7353	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	27 611,00 €	18 029,00 €	
7358	Produits à la charge d'autres financeurs			
738				

<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>4 306 052,12 €</b>	<b>4 454 176,88 €</b>	<b>4 440 121,88 €</b>
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

**GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION**

Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
-----------	-----------------------	---------------

70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous : c/70821, 70822 et 70823)			
70821	Forfaits journaliers			
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF			
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT			
71	Production stockée			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations	16 574,86 €	11 155,52 €	
75	Autres produits de gestion courante	7 589,25 €	13 461,71 €	
603	Variation des stocks (en recettes)		7,12 €	
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats			
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs			
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs			
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	151 667,56 €	233 448,22 €	
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical			
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées			
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales			
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité			
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)			

<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>175 831,67 €</b>	<b>258 072,57 €</b>	<b>0,00 €</b>
------------------------	---------------------	---------------------	---------------

**GRUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES**

Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
-----------	-----------------------	---------------

76	Produits financiers			
----	---------------------	--	--	--

**PRODUITS EXCEPTIONNELS**

771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	300,00 €	18 817,62 €	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (ESSMS publics)	2 191,32 €		
775	Produits des cessions d'éléments d'actif			
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	50 491,19 €	54 412,21 €	54 450,00 €
778	Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)	56 531,54 €	871,10 €	
7781	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)			

**AUTRES PRODUITS**

7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles			
7815	Reprises sur provisions d'exploitation			
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants			
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)			
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires			
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement			
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)			
78748	Autres reprises sur provisions réglementées			
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles			
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés)			
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS			
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
7895	Utilisation des fonds dédiés sur ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés)			
79	Transferts de charges			

<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>109 514,05 €</b>	<b>74 100,93 €</b>	<b>54 450,00 €</b>
-------------------------	---------------------	--------------------	--------------------

<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 591 397,84 €</b>	<b>4 786 350,38 €</b>	<b>4 494 571,88 €</b>
---------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

<b>DEFICIT PREVISIONNEL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
-----------------------------	---------------	---------------	---------------

<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE</b>	<b>4 591 397,84 €</b>	<b>4 786 350,38 €</b>	<b>4 494 571,88 €</b>
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)			
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)			

Ratios	Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
Marge brute d'exploitation	828 231,02 €	836 447,97 €	523 550,00 €
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/709 et 713)	4 330 216,23 €	4 478 794,11 €	4 440 121,88 €
<b>Taux de marge brute</b>	<b>19,13%</b>	<b>18,68%</b>	<b>11,79%</b>
Résultat net	296 573,27 €	316 348,72 €	0,00 €
Produits comptes classe 7 - c/709 et 713	4 439 730,28 €	4 552 895,04 €	4 494 571,88 €
<b>Taux de résultat</b>	<b>6,68%</b>	<b>6,95%</b>	<b>0,00%</b>

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

## Synthèse des CRP

FINESS ET	850025917
Raison sociale	EHPAD MARIE ET ALBERT GUILLONNEAU

## COMpte DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2026)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	673 000,00 €	4 440 121,88 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 901 128,88 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	920 443,00 €	54 450,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	4 494 571,88 €	4 494 571,88 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	-0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	4 494 571,88 €	4 494 571,88 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

FINESS ET	
Raison sociale	

## COMpte DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2026)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

OU

## COMpte DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2026)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
Déficit antérieur du CRP reporté (002)	0,00 €	0,00 €	Excédent antérieur du CRP reporté (002)
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	0,00 €	0,00 €	Amortissements comptables excédentaires différés (005)
TOTAL GENERAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL GENERAL

Cadre EPRD synthétique

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

**COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2026**

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	673 000,00 €	4 440 121,88 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 901 128,88 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	920 443,00 €	54 450,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 494 571,88 €</b>	<b>4 494 571,88 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-0,00 €</b>	<b>RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>	<b>4 494 571,88 €</b>	<b>4 494 571,88 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>

**TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2026**

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	-0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	412 000,00 €	54 450,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>412 000,00 €</b>	<b>54 450,00 €</b>	<b>SOUS-TOTAL 2</b>
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2&gt;0)</b>	<b>357 550,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2&lt;0)</b>
<i>Taux de CAF en pourcentage des produits</i>	<i>7,96%</i>	<i>0,00%</i>	<i>Taux d'IAF en pourcentage des produits</i>

**TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2026**

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	0,00 €	357 550,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	297 300,00 €	13 000,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	60 200,00 €	2 000,00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>357 500,00 €</b>	<b>372 550,00 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>
<b>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>15 050,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>	<b>372 550,00 €</b>	<b>372 550,00 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>

**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2026 (3)**

Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)
--	--------	--------	---

Cadre EPRD synthétique (suite)

**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2026**

<b>FRNG estimé au 1er janvier 2026</b>	<b>0,00 €</b>
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	15 050,00 €
<b>FRNG prévisionnel au 31 décembre 2026</b>	<b>15 050,00 €</b>

**BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2026**

<b>BFR estimé au 1er janvier 2026</b>	<b>0,00 €</b>
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
<b>BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre 2026</b>	<b>0,00 €</b>

**TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2026**

<b>Trésorerie au 1er janvier 2026</b>	<b>0,00 €</b>
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	15 050,00 €
<b>Trésorerie au 31 décembre 2026</b>	<b>15 050,00 €</b>

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP

→ **Ok**

(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)

(2) Y compris participations et créances rattachées à des participations

(3) ESSMS privés seulement

## Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)

RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)		Comptes	Montant année 2026
			0,00 €
<b>+ Flux internes (charges)</b>			<b>412 000,00 €</b>
F R I	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	c/675	0,00 €
	+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	412 000,00 €
	+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	0,00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746, c/68748	0,00 €
	+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/68921	0,00 €
F R E	+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	0,00 €
	+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	0,00 €
	+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	0,00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/6876	0,00 €
	+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/68921	c/689 (hors c/68921)	0,00 €
<b>- Flux internes (produits)</b>			<b>54 450,00 €</b>
F R I	- Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775	0,00 €
	- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	c/777	54 450,00 €
	- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	0,00 €
	- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746, c/78748	0,00 €
	- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	c/7781	0,00 €
F R E	- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/78921	0,00 €
	- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	0,00 €
	- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	0,00 €
	- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	0,00 €
	- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/7876	0,00 €
	- Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/78921	c/789 (hors c/78921)	0,00 €
<b>CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)</b>			<b>357 550,00 €</b>
<i>Dont montant affectant le FRI</i>			<i>357 550,00 €</i>
<i>Dont montant affectant le FRE</i>			<i>0,00 €</i>

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

## Tableau de financement prévisionnel

Ressources		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025 (1)	Exercice 2026
N° de comptes	Libellés			
	Capacité d'autofinancement	655 733,88 €	673 894,24 €	357 550,00 €
	<b>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</b>			
10	Fonds associatifs, Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	3 817,26 €	3 126,16 €	2 000,00 €
13	Subventions d'investissement (sauf 139)	11 763,05 €		
	<b>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</b>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (2))			
165	Dépôts et cautionnements reçus (2)	8 000,00 €	7 500,00 €	13 000,00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)			
	<b>Titre 3 : Autres ressources :</b>			
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)			
775	Produits des cessions d'éléments d'actif			0,00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)			
	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>679 314,19 €</b>	<b>684 520,40 €</b>	<b>372 550,00 €</b>
	<b>PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	<b>TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>	<b>679 314,19 €</b>	<b>684 520,40 €</b>	<b>372 550,00 €</b>

Emplois		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025 (1)	Exercice 2026
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10	Fonds propres et réserves - Réduction (sauf 106) (2)			
	<b>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</b>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165(2))	283 863,65 €	283 994,94 €	284 300,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (2)	5 500,00 €	9 500,00 €	13 000,00 €
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)			
	<b>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</b>			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	16 325,27 €	44 248,71 €	60 200,00 €
	- dont terrains			
	- dont agencements de terrains		11 590,02 €	
	- dont constructions			
	- dont installations techniques, matériel et outillage	11 917,95 €	30,00 €	
	- dont autres immobilisations corporelles	4 407,32 €	32 628,69 €	60 200,00 €
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)			
	<b>Titres 3 : Autres emplois :</b>			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)			
	<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>305 688,92 €</b>	<b>337 743,65 €</b>	<b>357 500,00 €</b>
	<b>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>373 625,27 €</b>	<b>346 776,75 €</b>	<b>15 050,00 €</b>
	<b>TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>	<b>679 314,19 €</b>	<b>684 520,40 €</b>	<b>372 550,00 €</b>

(1) : Anticipé pour les EPRD établis au 31 octobre N-1

(2) : ESSMS privés seulement

(3) : ESSMS publics seulement

Modèle de compte de résultat prévisionnel du plan global de financement pluriannuel (1 CRP par ESSMS)

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le

ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE



<b>FINESSE ET</b>	850025917
<b>Raison sociale</b>	EHPAD MARIE ET ALBERT GUILLONNEAU

Postes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
<b>GROUPE I Charges afférentes à l'exploitation courante</b>	<b>669 881,89 €</b>	<b>673 000,00 €</b>	<b>673 000,00 €</b>	<b>673 000,00 €</b>	<b>673 000,00 €</b>	<b>673 000,00 €</b>	<b>673 000,00 €</b>
Variations annuelles des charges du groupe 1 (plusieurs lignes si nécessaire)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>GROUPE II Charges afférentes au personnel</b>	<b>2 861 410,86 €</b>	<b>2 901 128,88 €</b>	<b>2 901 128,88 €</b>	<b>2 901 128,88 €</b>	<b>2 901 128,88 €</b>	<b>2 901 128,88 €</b>	<b>2 901 128,88 €</b>
Variations annuelles des charges du groupe 2 (comptes 621 et 622)							
Recrutements et autres variations de charges de personnel (plusieurs lignes si nécessaire)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>GROUPE III Charges afférentes à la structure</b>	<b>938 708,91 €</b>	<b>920 443,00 €</b>	<b>966 250,00 €</b>	<b>960 750,00 €</b>	<b>929 450,00 €</b>	<b>923 100,00 €</b>	<b>916 450,00 €</b>
Charges du groupe 3 - c/61 et c/62 (1) (hors c/615 ci-après)	227 100,95 €	229 013,00 €	230 000,00 €	230 000,00 €	230 000,00 €	230 000,00 €	230 000,00 €
Charges du groupe 3 - c/63 (1)	3 922,31 €	0,00 €					
Charges du groupe 3 - c/65 (1)	698,28 €	0,00 €					
Charges d'entretien réparation (1)	112 787,19 €	113 430,00 €	130 000,00 €	135 000,00 €	140 000,00 €	145 000,00 €	150 000,00 €
Charges exceptionnelles décaissables							
FRI Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €					
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations acquises avant le 1/1/N	411 957,73 €	412 000,00 €	414 250,00 €	411 750,00 €	383 450,00 €	380 400,00 €	376 850,00 €
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations sur acquisitions nouvelles							
FRI Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €					
FRI Dotations aux amortissements dérogatoires, amortissements exceptionnels et dépréciations des immobilisations	0,00 €	0,00 €					
FRI Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €					
FRI Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €					
FRI Dotations aux autres provisions réglementées / Autres (c/68748)	0,00 €	0,00 €					
FRI Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €					
FRE Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €					
FRE Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €					
FRE Dotations aux autres amortissements, provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €					
FRE Reports en fonds dédiés (sauf c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €					
Frais financiers des emprunts antérieurs à l'année N	181 216,75 €	165 000,00 €	192 000,00 €	184 000,00 €	176 000,00 €	167 700,00 €	159 600,00 €
Frais financiers des emprunts nouveaux							
<b>A- Total des charges de l'exercice</b>	<b>4 470 001,66 €</b>	<b>4 494 571,88 €</b>	<b>4 540 378,88 €</b>	<b>4 534 878,88 €</b>	<b>4 503 578,88 €</b>	<b>4 497 228,88 €</b>	<b>4 490 578,88 €</b>
<b>RESULTAT PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (B - A)</b>	<b>316 348,72 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Reprise de déficits antérieurs et reports au titre des amortissements comptables excédentaires différés	0,00 €	0,00 €					
<b>TOTAL EQUILIBRE GENERAL</b>	<b>4 786 350,38 €</b>	<b>4 494 571,88 €</b>	<b>4 540 378,88 €</b>	<b>4 534 878,88 €</b>	<b>4 503 578,88 €</b>	<b>4 497 228,88 €</b>	<b>4 490 578,88 €</b>

(1): A retenir pour le calcul de la marge brute

Postes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
--------	------	------	------	------	------	------	------

<b>GROUPE I Produits de la tarification</b>		<b>4 454 176,88 €</b>	4 440 121,88 €	4 440 121,16 €	4 440 121,16 €	4 440 121,16 €	4 440 121,16 €	4 440 121,16 €	4 440 121,16 €
	Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €						
	Produits à la charge de l'assurance maladie	1 604 330,88 €	1 599 234,88 €	1 599 234,88 €	1 599 234,88 €	1 599 234,88 €	1 599 234,88 €	1 599 234,88 €	1 599 234,88 €
	Produits à la charge du département	718 977,13 €	630 359,28 €	630 359,28 €	630 359,28 €	630 359,28 €	630 359,28 €	630 359,28 €	630 359,28 €
	Produits à la charge de l'utilisateur	2 112 839,87 €	2 210 527,72 €	2 210 527,00 €	2 210 527,00 €	2 210 527,00 €	2 210 527,00 €	2 210 527,00 €	2 210 527,00 €
	Produits à la charge d'autres financeurs	18 029,00 €	0,00 €						
	<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reductibles (une ligne par financeur) : ARS</i>								
	<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reductibles (une ligne par financeur) : Préfets</i>								
	<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reductibles (une ligne par financeur) : Conseils départementaux</i>								
<b>GROUPE II Autres produits relatifs à l'exploitation</b>		<b>258 072,57 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si nécessaire)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>GROUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables</b>		<b>74 100,93 €</b>	<b>54 450,00 €</b>	<b>54 450,00 €</b>	<b>54 450,00 €</b>	<b>49 460,00 €</b>	<b>48 050,00 €</b>	<b>47 600,00 €</b>	<b>47 600,00 €</b>
	Produits du groupe 3 autres que ceux-listés ci-dessous	19 688,72 €	0,00 €						
	Produits financiers	0,00 €	0,00 €						
FRI	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €						
FRI	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	54 412,21 €	54 450,00 €	54 450,00 €	54 450,00 €	49 460,00 €	48 050,00 €	47 600,00 €	47 600,00 €
FRI	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €						
FRI	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €						
FRI	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €						
FRI	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €						
FRI	Reprises sur autres amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI	0,00 €	0,00 €						
FRI	Reprises sur autres provisions réglementées / Autres (c/78748)	0,00 €	0,00 €						
FRI	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €						
FRE	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €						
FRE	Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €						
FRE	Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €						
FRE	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés ((sauf c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €						
FRE	Transfert de charges	0,00 €	0,00 €						
<b>B- Total des produits de l'exercice</b>		<b>4 786 350,38 €</b>	<b>4 494 571,88 €</b>	<b>4 494 571,16 €</b>	<b>4 494 571,16 €</b>	<b>4 489 581,16 €</b>	<b>4 488 171,16 €</b>	<b>4 487 721,16 €</b>	<b>4 487 721,16 €</b>
<b>RESULTAT PREVISIONNEL DEFICITAIRE (A - B)</b>		<b>0,00 €</b>	<b>-0,00 €</b>	<b>45 807,72 €</b>	<b>40 307,72 €</b>	<b>13 997,72 €</b>	<b>9 057,72 €</b>	<b>2 857,72 €</b>	<b>2 857,72 €</b>
	Reprise d'excédents antérieurs et amortissements excédentaires différés	0,00 €	0,00 €						
	Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement								
<b>TOTAL EQUILIBRE GENERAL</b>		<b>4 786 350,38 €</b>	<b>4 494 571,88 €</b>	<b>4 540 378,88 €</b>	<b>4 534 878,88 €</b>	<b>4 503 578,88 €</b>	<b>4 497 228,88 €</b>	<b>4 490 578,88 €</b>	<b>4 490 578,88 €</b>

Envoyé en préfecture le 25/02/2026 16 €

Reçu en préfecture le 25/02/2026 16 €

Publié le 25/02/2026 16 €

ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

SLOW

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE





Plan global de financement pluriannuel (PGFP)

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
<b>Produits</b>								
Groupe I : Produits de la tarification	4 454 176,88 €	4 440 121,88 €	4 440 121,16 €	4 440 121,16 €	4 440 121,16 €	4 440 121,16 €	4 440 121,16 €	4 440 121,16 €
<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Groupe II : Autres produits d'exploitation	258 072,57 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>(*) Dont produits du compte 70</i>	0,00 €							
Groupe III : Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	74 100,93 €	54 450,00 €	54 450,00 €	54 450,00 €	49 460,00 €	48 050,00 €	47 600,00 €	45 500,00 €
<b>Total des produits (1)</b>	<b>4 786 350,38 €</b>	<b>4 494 571,88 €</b>	<b>4 494 571,16 €</b>	<b>4 494 571,16 €</b>	<b>4 489 581,16 €</b>	<b>4 488 171,16 €</b>	<b>4 487 721,16 €</b>	<b>4 485 621,16 €</b>
<i>Dont produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)</i>	<i>4 731 938,17 €</i>	<i>4 440 121,88 €</i>	<i>4 440 121,16 €</i>	<i>4 440 121,16 €</i>	<i>4 440 121,16 €</i>	<i>4 440 121,16 €</i>	<i>4 440 121,16 €</i>	<i>4 440 121,16 €</i>
<b>Charges</b>								
Groupe I : Charges afférentes à l'exploitation courante	669 881,89 €	673 000,00 €	673 000,00 €	673 000,00 €	673 000,00 €	673 000,00 €	673 000,00 €	673 000,00 €
<i>(*) Dont achats stockés et variation des stocks</i>	-7,12 €							
Groupe II : Charges afférentes au personnel	2 861 410,86 €	2 901 128,88 €	2 901 128,88 €	2 901 128,88 €	2 901 128,88 €	2 901 128,88 €	2 901 128,88 €	2 901 128,88 €
Groupe III : Charges afférentes à la structure	938 708,91 €	920 443,00 €	966 250,00 €	960 750,00 €	929 450,00 €	923 100,00 €	916 450,00 €	876 750,00 €
<i>(*) Dont charges non décaissables</i>	<i>411 957,73 €</i>	<i>412 000,00 €</i>	<i>432 000,00 €</i>	<i>442 000,00 €</i>	<i>445 000,00 €</i>	<i>390 400,00 €</i>	<i>386 850,00 €</i>	<i>340 250,00 €</i>
<i>Dont charges des comptes 61 et 62 du groupe 3</i>	<i>339 888,14 €</i>	<i>342 443,00 €</i>	<i>360 000,00 €</i>	<i>365 000,00 €</i>	<i>370 000,00 €</i>	<i>375 000,00 €</i>	<i>380 000,00 €</i>	<i>385 000,00 €</i>
<i>Dont charges des comptes 63 à 65 du Groupe 3 des dépenses</i>	<i>4 620,59 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<b>Total des charges (2)</b>	<b>4 470 001,66 €</b>	<b>4 494 571,88 €</b>	<b>4 540 378,88 €</b>	<b>4 534 878,88 €</b>	<b>4 503 578,88 €</b>	<b>4 497 228,88 €</b>	<b>4 490 578,88 €</b>	<b>4 450 878,88 €</b>
<i>(*) Dont charges des comptes 60 à 62</i>	<i>1 060 729,87 €</i>	<i>1 073 589,00 €</i>	<i>1 091 146,00 €</i>	<i>1 096 146,00 €</i>	<i>1 101 146,00 €</i>	<i>1 106 146,00 €</i>	<i>1 111 146,00 €</i>	<i>1 116 146,00 €</i>
<i>(*) Dont charges des comptes 63 et 645 à 647</i>	<i>869 845,86 €</i>	<i>870 847,00 €</i>						
<b>Résultat prévisionnel (1) - (2)</b>	<b>316 348,72 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-45 807,72 €</b>	<b>-40 307,72 €</b>	<b>-13 997,72 €</b>	<b>-9 057,72 €</b>	<b>-2 857,72 €</b>	<b>34 742,28 €</b>
<b>(FRE) Résultat prévisionnel</b>	<b>316 348,72 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-45 807,72 €</b>	<b>-40 307,72 €</b>	<b>-13 997,72 €</b>	<b>-9 057,72 €</b>	<b>-2 857,72 €</b>	<b>34 742,28 €</b>
<b>Flux internes (charges) (+)</b>	<b>411 957,73 €</b>	<b>412 000,00 €</b>	<b>414 250,00 €</b>	<b>411 750,00 €</b>	<b>383 450,00 €</b>	<b>380 400,00 €</b>	<b>376 850,00 €</b>	<b>340 250,00 €</b>
(FRI) Valeur comptable des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRI) Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	411 957,73 €	412 000,00 €	414 250,00 €	411 750,00 €	383 450,00 €	380 400,00 €	376 850,00 €	340 250,00 €
(FRI) Dotations aux provisions réglementées impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRI) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations impactant le FRI (dont c/68748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRI) Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRE) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRE) Reports en fonds dédiés (sauf c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Flux internes (produits) (-)</b>	<b>54 412,21 €</b>	<b>54 450,00 €</b>	<b>54 450,00 €</b>	<b>54 450,00 €</b>	<b>49 460,00 €</b>	<b>48 050,00 €</b>	<b>47 600,00 €</b>	<b>45 500,00 €</b>
(FRI) Reprises sur provisions réglementées impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRI) Reprises sur amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI (dont c/78748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRI) Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	54 412,21 €	54 450,00 €	54 450,00 €	54 450,00 €	49 460,00 €	48 050,00 €	47 600,00 €	45 500,00 €
(FRI) Quote-part d'éléments de fonds associatif virée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRI) Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRI) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRE) Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRE) Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Capacité (+) / Insuffisance (-) d'autofinancement prévisionnelle</b>	<b>673 894,24 €</b>	<b>357 550,00 €</b>	<b>313 992,28 €</b>	<b>316 992,28 €</b>	<b>319 992,28 €</b>	<b>323 292,28 €</b>	<b>326 392,28 €</b>	<b>329 492,28 €</b>
Dont part affectant le fonds de roulement d'investissement FRI = (3)	357 545,52 €	357 550,00 €	359 800,00 €	357 300,00 €	333 990,00 €	332 350,00 €	329 250,00 €	294 750,00 €
Dont part affectant le fonds de roulement d'exploitation FRE = (4)	316 348,72 €	0,00 €	-45 807,72 €	-40 307,72 €	-13 997,72 €	-9 057,72 €	-2 857,72 €	34 742,28 €

(\*) : Les lignes précédées d'un astérisque, qui servent à collecter des données intermédiaires nécessaires au calcul d'indicateurs pour l'année N-1 uniquement, peuvent être masquées.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
Augmentation des financements stables d'investissement de la période = (5)	360 671,68 €	359 550,00 €	361 800,00 €	357 800,00 €	334 490,00 €	332 850,00 €	329 750,00 €	295 250,00 €	
CAF ou IAF (signe -) prévisionnelle affectée au FRI = (3)	357 545,52 €	357 550,00 €	359 800,00 €	357 300,00 €	333 990,00 €	332 350,00 €	329 250,00 €	294 750,00 €	
Réserves et excédents affectés à l'investissement (ESSMS pub.: 10682 / ESSMS priv.: 106852)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (ESSMS pub.: 10687 / ESSMS priv.: 106857)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves)	3 126,16 €	2 000,00 €	2 000,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
Subventions d'investissement (comptes 13)	0,00 €	0,00 €							
Emprunts et dettes assimilées (comptes 16) à plus d'un an	0,00 €	0,00 €							
Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Comptes de liaison investissement (établissements privés)	0,00 €	0,00 €							
Autres									
Diminution des financements stables d'investissement de la période =(6)	44 248,71 €	344 500,00 €	334 400,00 €	289 500,00 €	289 600,00 €	289 700,00 €	269 500,00 €	249 200,00 €	
Fonds propres et réserves (ESSMS privés) – Réduction - (sauf compte 106)	0,00 €	0,00 €							
Remboursements des emprunts antérieurs à plus d'un an (part capital)		284 300,00 €	284 400,00 €	284 500,00 €	284 600,00 €	284 700,00 €	264 500,00 €	244 200,00 €	
Remboursements des emprunts prévus au plan à plus d'un an (part capital)									
Acquisition d'immobilisations :	44 248,71 €	60 200,00 €	50 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	
Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €							
Terrains	0,00 €	0,00 €							
Agencements de terrains	11 590,02 €	0,00 €							
Constructions	0,00 €	0,00 €							
Installations techniques matériel et outillage	30,00 €	0,00 €							
Autres immobilisations corporelles	32 628,69 €	60 200,00 €	50 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	
Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €							
Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €							
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00 €	0,00 €							
Autres									
Comptes de liaison investissement (établissements privés)	0,00 €	0,00 €							
Variations du FRI (5) - (6) = (7)	316 422,97 €	15 050,00 €	27 400,00 €	68 300,00 €	44 890,00 €	43 150,00 €	60 250,00 €	46 050,00 €	
FRI Initial (8)	376 033,17 €	692 456,14 €	707 506,14 €	734 906,14 €	803 206,14 €	848 096,14 €	891 246,14 €	951 496,14 €	
<b>FRI cumulé de fin de période = (7) + (8) = (9)</b>	<b>692 456,14 €</b>	<b>707 506,14 €</b>	<b>734 906,14 €</b>	<b>803 206,14 €</b>	<b>848 096,14 €</b>	<b>891 246,14 €</b>	<b>951 496,14 €</b>	<b>997 546,14 €</b>	
Augmentation des financements stables d'exploitation de la période = (10)	316 348,72 €	0,00 €	-45 807,72 €	-40 307,72 €	-13 997,72 €	-9 057,72 €	-2 857,72 €	34 742,28 €	
CAF ou IAF (signe -) prévisionnelle affectée au FRE =(4)	316 348,72 €	0,00 €	-45 807,72 €	-40 307,72 €	-13 997,72 €	-9 057,72 €	-2 857,72 €	34 742,28 €	
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Comptes de liaison trésorerie (stable) (établissements privés)	0,00 €								
Autres									
Diminution des financements stables d'exploitation de la période = (11)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Reprise à l'investissement des réserves de couverture du BFR									
Affectation des résultats à l'investissement									
Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (ESSMS pub.: 10687 / ESSMS priv.: 106857)									
Comptes de liaison trésorerie (stable) (établissements privés)	0,00 €								
Autres									
Variations du FRE (10) - (11) = (12)	316 348,72 €	0,00 €	-45 807,72 €	-40 307,72 €	-13 997,72 €	-9 057,72 €	-2 857,72 €	34 742,28 €	
FRE initial (13)	1 001 753,88 €	1 318 102,60 €	1 318 102,60 €	1 272 294,88 €	1 231 987,16 €	1 217 989,44 €	1 208 931,72 €	1 206 074,00 €	
<b>FRE cumulé de fin de période = (12) + (13) = (14)</b>	<b>1 318 102,60 €</b>	<b>1 318 102,60 €</b>	<b>1 272 294,88 €</b>	<b>1 231 987,16 €</b>	<b>1 217 989,44 €</b>	<b>1 208 931,72 €</b>	<b>1 206 074,00 €</b>	<b>1 240 816,28 €</b>	
<b>F R N G</b>	<b>Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement net global = (7) + (12) = (15)</b>	<b>632 771,69 €</b>	<b>15 050,00 €</b>	<b>-18 407,72 €</b>	<b>27 992,28 €</b>	<b>30 892,28 €</b>	<b>34 092,28 €</b>	<b>57 392,28 €</b>	<b>80 792,28 €</b>
	FRNG initial = (16)	1 377 787,05 €	2 010 558,74 €	2 025 608,74 €	2 007 201,02 €	2 035 193,30 €	2 066 085,58 €	2 100 177,86 €	2 157 570,14 €
	<b>Fonds de Roulement Net Global (FRNG) de fin de période = (15) + (16) = (17)</b>	<b>2 010 558,74 €</b>	<b>2 025 608,74 €</b>	<b>2 007 201,02 €</b>	<b>2 035 193,30 €</b>	<b>2 066 085,58 €</b>	<b>2 100 177,86 €</b>	<b>2 157 570,14 €</b>	<b>2 238 362,42 €</b>

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
<b>B</b>								
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période = (18)	176 228,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Augmentation des stocks	0,00 €							
Augmentation des créances (effet volume ou prix)	0,00 €							
Diminution des dettes fournisseurs (effet volume ou prix)	123 345,52 €							
Autres augmentations du BFR	52 883,28 €							
<b>F</b>								
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période = (19)	262 017,68 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>R</b>								
Diminution des stocks	0,00 €							
Diminution des créances (effet volume ou prix)	262 017,68 €							
Augmentation des dettes fournisseurs	0,00 €							
Autres diminutions du BFR	0,00 €							
Variations du BFR = (18) - (19) = (20)	-85 788,88 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
BFR initial (21)	85 788,88 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>BFR cumulé fin de période = (20) + (21) = (22)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>T</b>								
Variations de la trésorerie sur la période = (7) + (12) - (20) = (23)	718 560,57 €	15 050,00 €	-18 407,72 €	27 992,28 €	30 892,28 €	34 092,28 €	57 392,28 €	80 792,28 €
Trésorerie Initiale = (24)	1 291 998,17 €	2 010 558,74 €	2 025 608,74 €	2 007 201,02 €	2 035 193,30 €	2 066 085,58 €	2 100 177,86 €	2 157 570,14 €
<b>Trésorerie de fin de période = (23) + (24) = (25)</b>	<b>2 010 558,74 €</b>	<b>2 025 608,74 €</b>	<b>2 007 201,02 €</b>	<b>2 035 193,30 €</b>	<b>2 066 085,58 €</b>	<b>2 100 177,86 €</b>	<b>2 157 570,14 €</b>	<b>2 238 362,42 €</b>
Variations des financements à court terme = (26)	0,00 €							
<b>Liquidités de fin de période = Liquidités de début de période + (23) + (26)</b>	<b>2 010 558,74 €</b>	<b>2 025 608,74 €</b>	<b>2 007 201,02 €</b>	<b>2 035 193,30 €</b>	<b>2 066 085,58 €</b>	<b>2 100 177,86 €</b>	<b>2 157 570,14 €</b>	<b>2 238 362,42 €</b>

Contrôle cohérence  
avec l'onglet "Bilan Financier" :

FRNG (montant inscrit en D96 du PGFP) :	Ecart de 2010559 €
Trésorerie (montant inscrit en cellule D114 du PGFP) :	Ecart de 2010559 €

Données complémentaires nécessaires au calcul des ratios

Montant cumulé des emprunts en fin d'année (compte 16 hors compte 1688) à plus d'un an		-284 300,00 €	-568 700,00 €	-853 200,00 €	-1 137 800,00 €	-1 422 500,00 €	-1 687 000,00 €	-1 931 200,00 €
Montant des comptes 165 (ESSMS publics) et 169								
Montant des remboursements de cautions sur l'année (compte 165) (ESSMS publics)								
Montant cumulé des financements stables du FRI en fin d'année (hors amortissements)	0,00 €	-336 750,00 €	-673 600,00 €	-1 012 050,00 €	-1 345 610,00 €	-1 677 860,00 €	-1 989 460,00 €	-2 278 660,00 €
Montant cumulé de l'actif immobilisé brut en fin d'année (1)	0,00 €	60 200,00 €	110 200,00 €	115 200,00 €	120 200,00 €	125 200,00 €	130 200,00 €	135 200,00 €
Mesures correctives le cas échéant (sorties d'immobilisations, etc.)								
Montant cumulé de l'actif immobilisé brut en fin d'année pris en compte pour le calcul du taux de vétusté	0,00 €	60 200,00 €	110 200,00 €	115 200,00 €	120 200,00 €	125 200,00 €	130 200,00 €	135 200,00 €
Montant cumulé des amortissements en fin d'année (1)	0,00 €	412 000,00 €	826 250,00 €	1 238 000,00 €	1 621 450,00 €	2 001 850,00 €	2 378 700,00 €	2 718 950,00 €
Mesures correctives le cas échéant								
Montant cumulé des amortissements en fin d'année pris en compte pour le calcul du taux de vétusté	0,00 €	412 000,00 €	826 250,00 €	1 238 000,00 €	1 621 450,00 €	2 001 850,00 €	2 378 700,00 €	2 718 950,00 €

RATIOS	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Taux d'endettement (< 50%)	0,00%	84,42%	84,43%	84,30%	84,56%	84,78%	84,80%	84,75%
Durée apparente de la dette (< 10 ans)	0,00	-0,80	-1,81	-2,69	-3,56	-4,40	-5,17	-5,86
CAF / Remboursement annuel du capital des emprunts (>1)	0,00	1,26	1,10	1,11	1,12	1,14	1,23	1,35
Trésorerie en jours	180,84	181,10	178,33	181,50	185,81	186,66	191,90	198,75
Taux de CAF en % des produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)	14,24%	8,05%	7,07%	7,14%	7,21%	7,28%	7,35%	7,42%
Taux de vétusté global des immobilisations (1)	0,00%	684,39%	749,77%	1074,65%	1348,96%	1598,92%	1826,96%	2011,06%
Marge brute d'exploitation	836 447,97 €	523 550,00 €	505 992,28 €	500 992,28 €	495 992,28 €	490 992,28 €	485 992,28 €	480 992,28 €
Taux de marge brute d'exploitation en % des produits courants	18,68%	11,79%	11,40%	11,28%	11,17%	11,06%	10,95%	10,83%

(1) : Le taux de vétusté pour l'année N-1 est calculé à partir des données du tableau "FDR". Pour les années qui suivent, les acquisitions nouvelles et les dotations aux amortissements sont intégrées automatiquement à partir des données "CAF" et "FRI" ci-dessus. Si nécessaire, ces données doivent être corrigées (notamment en cas de sorties d'immobilisations).

**Bilan financier - Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1**  
(document à n'établir qu'après la clôture de l'exercice N-1)

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

BIENS	2024	Réel 2025 (1)	FINANCEMENTS	2024	Réel 2025 (1)
<b>Biens stables</b>			<b>Financements stables</b>		
Immobilisations incorporelles brutes			Apports, dotations, réserves et fonds propres	2 246 596,47 €	
Immobilisations corporelles brutes	9 393 695,27 €	0,00 €	Excédents affectés à l'investissement		
- Terrains			Subventions d'investissement	1 263 901,31 €	
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement		
- Constructions	9 036 885,10 €		Provisions pour renouvellement des immobilisations		
- Installations techniques, matériel et outillage	30 068,05 €		Fonds dédiés à l'investissement (3)		
- Autres immobilisations corporelles	326 742,12 €		Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)	5 364 709,79 €	
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (2)			Dépôts et cautionnements reçus	894 520,87 €	
			Amortissements des immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
			- Agencements de terrain		
			- Constructions		
			- Installations techniques, matériel et outillage		
			- Autres immobilisations corporelles		
Immobilisations financières			Amortissement des immobilisations incorporelles		
Amortissements comptables excédentaires différés (3)			Dépenses refusées par l'autorité de tarification (3) (6)		
			Dépréciation des immobilisations		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Autres (7)		
Autres			Compte de liaison investissement (3) (8)		
Comptes de liaison investissement (3)					
<b>Total II</b>	<b>9 393 695,27 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Total I</b>	<b>9 769 728,44 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)</b>	<b>376 033,17 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Actifs stables d'exploitation</b>			<b>Financements stables d'exploitation</b>		
Report à nouveau déficitaire (4)			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire (4)			Réserves de compensation des déficits		
Créances glissantes			Résultat excédentaire (4)	296 573,27 €	
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (3)			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (4)	705 180,61 €	
			Provisions pour risques et charges		
			Fonds dédiés à l'exploitation (3)		
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		
			Autres		
Compte de liaison trésorerie (stable)			Compte de liaison trésorerie (stable)		
<b>Total IV</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Total III</b>	<b>1 001 753,88 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)</b>	<b>1 001 753,88 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Fonds de roulement net global négatif</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Fonds de roulement net global positif</b>	<b>1 377 787,05 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Valeurs d'exploitation</b>			<b>Dettes d'exploitation</b>		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs	123 345,52 €	
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients	184 231,13 €		Dettes sociales et fiscales		
Créances diverses d'exploitation	77 786,55 €		Dettes diverses d'exploitation		
Créances irrécouvrables admises en non valeur (5)			Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avance			Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres	32 584,45 €	
Compte de liaison d'exploitation			Compte de liaison d'exploitation	20 298,83 €	
<b>Total VI</b>	<b>262 017,68 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Total V</b>	<b>176 228,80 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Besoin en fonds de roulement (VI-V)</b>	<b>85 788,88 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Excédent de financement d'exploitation (VI-V)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Liquidités</b>			<b>Financements à court terme</b>		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités			Fonds des majeurs protégés		
Autres	15 680,41 €		Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
			Autres (dont emprunts à un an au plus)		
Compte de liaison trésorerie	1 276 317,76 €		Compte de liaison trésorerie		
<b>Total VIII</b>	<b>1 291 998,17 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Total VII</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Trésorerie positive (VIII-VII)</b>	<b>1 291 998,17 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Trésorerie négative (VIII-VII)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)</b>	<b>10 947 711,12 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)</b>	<b>10 947 711,12 €</b>	<b>0,00 €</b>

- (1) : Pour les EPRD établis au 31 octobre N-1, cette colonne est à compléter après la clôture de l'exercice N-1  
 (2) : PPP = partenariat public privé  
 (3) : ESSMS privés seulement  
 (4) : Sous contrôle de tiers financeurs

- (5) : ESSMS publics seulement  
 (6) : Montant précédé du signe "-"  
 (7) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs  
 (8) : Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

Contrôle entre BIENS et FINANCEMENTS :

2024	Réel 2025 (1)
OK	OK

Contrôle du résultat net N-1 entre PGFP et FDR :

**Ecart de 316349 €**

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

### Ratios d'analyse financière

Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour 2024	Valeur de l'indicateur pour 2025
<b>1. Endettement à moyen et long terme</b>			
1.1. Indépendance financière (<50%)	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) x 100 Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)	54,91%	0,00%
1.2. Apurement de la dette (>2)	Immobilisations nettes amortissables Dettes financières à moyen et long terme	1,75	0,00
1.3. Durée apparente de la dette	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) CAF	8,18	0,00
<b>2. Patrimoine immobilier</b>			
2.1. Vétusté des immobilisations (1)			
Construction	Solde créditeur des comptes 28	0,00%	0,00%
Installations techniques, matériel et outillage	Solde débiteur des comptes 21 correspondants	0,00%	0,00%
Autres immobilisations corporelles		0,00%	0,00%
<b>3. Equilibres du bilan</b>			
3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
Fonds de roulement d'investissement (FRI)		36,77	0,00
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	FRI ou FRE ou FRNG x 365 j. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	97,95	0,00
Fonds de roulement net global (FRNG)		134,71	0,00
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	BFR x 365 j. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	8,39	0,00
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	Trésorerie x 365 j. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	126,32	0,00
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	Solde des comptes 141 et 10685 x 365 j. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	0,00	0,00
<b>4. Rotation des postes d'exploitation en jours</b>			
4.1. Stocks (10-20 j.)	[Stocks (solde débiteur classe 3)] x 365 j. Total des consommations (comptes 601 à 603)	0,00	0,00
4.2. Créances (< 30 j.)	(Solde débiteur comptes 41) x 365 j. Total des produits (comptes 70 et 73)	22,21	28,27
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 j.)	(Solde créditeur comptes 401) x 365 j. Total des charges (comptes 60 à 62) <sup>(2)</sup>	47,44	0,00
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	(Solde créditeur comptes 43 et 44) x 365 j. Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)	0,00	0,00
<b>5. Autres</b>			
5.1. Taux de CAF (5 à 10%)	CAF x100 Total classe 7 (sauf c/775, 777, 7781 et 78) - c/709 et 713	14,94%	14,98%
5.2. Taux de réserve de compensation des déficits	Réserve de compensation des déficits (c/ 10686 ou c/ 106856) x 100 Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/ 787) - c/ 709 et 713	0,00%	0,00%
5.3. Taux de marge brute d'exploitation	(Comptes 70 à 75 - Charges c/60 à 65) x100 Comptes 70 à 75 - c/709 et c/713	19,13%	18,68%

(1) : Dénominateurs à corriger des soldes débiteurs des comptes 23 correspondants le cas échéant

(2) : Hors comptes 709 et 713 inscrits dans les charges du groupe I

### Informations complémentaires pour le calcul des ratios

	2024	2025
Montant du compte 169 au 31/12 - Solde débiteur (précédé du signe "-")		
Solde du compte 41 au 31/12	262 017,68 €	344 935,580 €
CAF/IAF	655 733,88 €	
Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	3 733 089,47 €	
Total des consommations (comptes 601 à 603)	0,00 €	
Total comptes 60 à 62	949 072,15 €	
Total comptes 63 et 645 à 647	806 584,38 €	
Total compte 6611 (inscrits en produits)	0,00 €	0,00 €
Total comptes 60 à 65	3 653 652,77 €	
Total des produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)	4 389 239,09 €	4 498 482,83 €
Total comptes 709 et 713	0,00 €	0,00 €
Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/ 787)	4 330 216,23 €	4 478 794,11 €
Marge brute d'exploitation	828 231,02 €	
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/ 709 et 713)	4 330 216,23 €	4 478 794,11 €



Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

				0%		0%		0%	
<b>Total</b>		- €		0%	- €	0%	- €	0%	- €

	Montant des quotes-parts des opérations faites en commun			0%		0%		0%	
	Quote-part des frais de siège			0%		0%		0%	
	Quotes-parts Autres opérations faites en commun			0%		0%		0%	
	...			0%		0%		0%	
<b>Total</b>		- €		0%	- €	0%	- €	0%	- €



Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE


0%	
0%	- €

0%	
0%	
0%	
0%	
0%	- €

## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

**Précisions et consignes de remplissage :**

Cet onglet fournit des informations complémentaires au bilan financier sur les opérations relatives à des contrats de crédit-bail et/ou des locations mobilières ou immobilières. Ces informations pourront être utiles pour effectuer un retraitement sur les différentes composantes de la CAF, afin que cette dernière ne soit pas biaisée par une situation immobilière. Les engagements reçus et donnés peuvent être utilement mentionnés dans le rapport budgétaire et financier (engagements de retraite, litiges non provisionnés, garanties bancaires, etc.).

**L'information est à présenter opération par opération.** Pour ajouter une nouvelle ligne de saisie, cliquer sur le bouton à gauche du tableau 

Il convient de saisir dans le tableau l'information la plus détaillée possible permettant :

- d'avoir une bonne compréhension du contrat (identité du cocontractant, nature, date et durée du contrat), en explicitant le cas échéant les clauses particulières dans le rapport;
- d'apprécier les engagements du gestionnaire non traduits dans le bilan financier, en termes de sorties de trésorerie futures (redevances restant à payer) ;
- de reconstituer la valeur nette de l'actif correspondant à l'investissement (prix d'achat résiduel) et de mesurer l'impact total de cet investissement sur la trésorerie des ESSM (redevances payées et restant à payer).

Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Moins de 1 an
				de l'exercice	cumulées	
<b>Total</b>				<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>



de longue durée. Au besoin, ces  
lière différente. Les autres  
es, etc.).

ort budgétaire et financier ;

S du périmètre (montant cumulé des

Redevances restant à payer selon échéances

de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant	Prix d'achat résiduel
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

### Annexe 5 : Cadre normalisé de présentation des documents annexes prévus à l'article R. 314-223 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Adresse :

Nom de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :

Date de la dernière autorisation :

Téléphone :

Fax :

Adresse de messagerie de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou le service :

#### Liste des établissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée	Capacité installée	Effectif du personnel	
							Effectifs en nombre d'ETP résultant du tableau des effectifs de l'ERRD N-1	Effectifs en nombre d'ETP prévus au titre de l'année N
EHPAD MARIE ET ALBERT GUILLONNEAU	27 RUE DE LA GAZONNIERE 85300 CHA	850025917	EHPAD/AJA avec ou sans tarif héb. administré	86	86	86		



Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

### Identification des activités sans numéro FINESS

#### Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD

Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS	Adresse	N° FINESS ET de rattachement	Catégorie	Effectif du personnel	
					Effectifs en nombre d'ETP résultant du tableau des effectifs de l'ERRD N-1 :	Effectifs en nombre d'ETP prévus au titre de l'année N :




(\*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id\_CR\_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

<b>Raison sociale :</b>	EHPAD MARIE ET ALBERT GUILLONNEAU
<b>FINESS ET :</b>	850025917

Envoyé en préfecture le 25/02/2026  
 Reçu en préfecture le 25/02/2026  
 Publié le  
 ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE



**Capacité installée dont (à préciser) :**

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
72			8	6

**Éléments entrant dans le calcul du forfait global dépendance (à préciser) :**

Forfait global de l'exercice 2025			Forfait global de l'exercice 2026		
Nombre de points GIR	Nombre de personnes girées	Valeur point GIR départementale	Nombre de points GIR	Nombre de personnes girées	Valeur point GIR départementale

**Éléments entrant dans le calcul du forfait global soins (à préciser) :**

Au 30 juin de l'exercice 2025		
GMP	PMP	GMPS



	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Envoyé en préfecture le 25/02/2026 Reçu en préfecture le 25/02/2026 Publié le 25/02/2026	nomie
		Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026		
61	SERVICES EXTERIEURS sauf 6111, 61121, 61357, 61551, 61562 et 61681	131 632,86 €	134 128,00 €			500,00 €			
6111	Prestations à caractère médical					1 963,02 €			
61121	Ergothérapie								
61357	Location matériel médical								
61551	Entretien et réparation du matériel médical					11 698,07 €			
61562	Maintenance du matériel médical					3 950,00 €	4 000,00 €		
61681	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail	192 985,60 €	195 000,00 €						
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS sauf 621, 62113, 6223, 62421 et 628	19 797,47 €	21 147,00 €	168,55 €	142,00 €	396,46 €	4 857,00 €		
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT sauf 62113	46 575,21 €				1 756,80 €	50 000,00 €		
62113	Personnel extérieur à l'établissement : personnel médical et paramédical								
6223	Intervenants médicaux								
62421	(Transports d'usagers) Accueil de jour			Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport
628	(Autres services extérieurs) Divers sauf 6281, 6283 et 6288		200,00 €						
6281	Blanchissage à l'extérieur (1)	70%	70%	30%	30%			0,00%	0,00%
		72,54%	70,00%	27,46%	30,00%				
		38 544,49 €	37 800,00 €	14 589,96 €	16 200,00 €				
6283	Nettoyage à l'extérieur (1)	70%	70%	30%	30%				
6288	Autres	8 965,04 €	9 000,00 €						
631	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (administration des impôts)								
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			30%	30%	70%	70%		
633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (autres organismes)	33 509,80 €	40 914,00 €	10 368,83 €	9 628,00 €	16 069,94 €	16 720,00 €		
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			30%	30%	70%	70%		
635	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (administration des impôts)	3 922,31 €							
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (autres organismes)								


SLO

ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Réal 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026
		Réal 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réal 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réal 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026		
64	CHARGES DE PERSONNEL	1 312 088,72 €	744 969,00 €	565 891,28 €	499 489,00 €	872 522,45 €	1 532 262,88 €		
	<i>Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)</i>	70%	70%	30%	30%				
			10,08%		17,76%				
			108 666,55 €		191 493,85 €				77
	<i>Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)</i>			30%	30%	70%	70%		
					30,00%		70,00%		
					266 205,84 €		621 146,97 €		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE sauf 655	698,28 €							
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
66	CHARGES FINANCIERES sauf 6611								
6611	Intérêts des emprunts et dettes	181 216,75 €	165 000,00 €						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 025,70 €	1 000,00 €						
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	381 532,89 €	381 477,00 €	5 993,88 €	5 993,00 €	24 430,96 €	24 530,00 €		
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir								
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation								
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles								
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants								
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières								
687	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges exceptionnelles								
68741	<i>Dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR</i>								
68742	<i>Dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>								
689	Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)								
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 879 667,53 €</b>	<b>2 257 735,00 €</b>	<b>647 173,62 €</b>	<b>583 152,00 €</b>	<b>943 160,51 €</b>	<b>1 653 684,88 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	EXCEDENT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	74 564,64 €	0,00 €	541 395,04 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>	<b>2 879 667,53 €</b>	<b>2 257 735,00 €</b>	<b>721 738,26 €</b>	<b>583 152,00 €</b>	<b>1 484 555,55 €</b>	<b>1 653 684,88 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

(1): Répartition indicative et répartition appliquée par le gestionnaire (charges communes)

Envoyé en préfecture le 25/02/2026  
 Reçu en préfecture le 25/02/2026  
 Publié le  
 ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE



## Présentation des produits

N° de compte  
M22

Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Prév. 2026	Prév. 2026
	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prév. 2026		
<b>PRODUITS DE LA TARIFICATION</b>	2 374 601,33 €	2 257 735,00 €	675 836,98 €	583 152,00 €	1 403 738,57 €	1 599 234,88 €		
Produits à la charge de l'Etat								
732 Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	2 374 601,33 €	2 257 735,00 €	675 836,98 €	583 152,00 €	1 403 738,57 €	1 599 234,88 €		
735								
7351 <i>Dont produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351125)</i>	125 063,27 €		75 529,04 €		1 403 738,57 €	1 599 234,88 €		
7351125 <i>Dont part forfait journalier relatif aux frais de transport en accueil de jour</i>								
7352 <i>Dont produits à la charge du département (sauf 7352121, 7352122 et 7352282)</i>	276 200,47 €	236 500,00 €						
7352121 <i>Dont part issue du résultat de l'équation tarifaire dépendance (c/7352121)</i>			319 160,16 €	319 160,15 €				
7352122 <i>Dont part issue des financements complémentaires "dépendance" (c/7352122)</i>			80 640,00 €	80 640,00 €				
7352282 <i>Autres tarifs journaliers (part afférente à la dépendance)</i>			42 976,50 €	30 000,00 €				
7353 <i>Dont produits à la charge de l'usager (sauf 73532)</i>	1 955 308,59 €	2 021 235,00 €	14 371,79 €					
73532 <i>Dont part afférente à la dépendance (hébergement permanent)</i>			143 159,49 €	153 351,85 €				
7358 <i>Dont produits à la charge d'autres financeurs</i>	18 029,00 €							
738 Produits à la charge d'autres financeurs								
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	133 494,21 €	0,00 €	45 901,28 €	0,00 €	78 677,08 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70 Produits								
71 Production stockée								
72 Production immobilisée								
74 Subventions d'exploitation et participations	9 835,34 €		1 320,18 €					
75 Autres produits de gestion courante	13 468,83 €							
603 Variation des stocks (en recettes)								
609/19/29 Rabais, remises et ristournes								
6419/29/39 Remboursements sur rémunérations du personnel	110 190,04 €		44 581,10 €		78 677,08 €			
6459/ 69/79 Remboursements sur charges de sécurité sociale, prévoyance et autres charges sociales								
6489 Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité								
6611 Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)								
<b>PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES</b>	71 961,03 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 139,90 €	54 450,00 €	0,00 €	0,00 €
76 Produits financiers								
771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 817,62 €							
773 Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)								
775 Produits de cessions d'éléments d'actif								
777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	52 272,31 €				2 139,90 €	54 450,00 €		
778 Autres produits exceptionnels	871,10 €							
7811 Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles								
7815 Reprises sur provisions d'exploitation								
7816 Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles								
7817 Reprises sur dépréciations des actifs circulants								
786 Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)								
787 Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)								
78741 <i>Dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement</i>								
78742 <i>Dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>								
789 Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)								
79 Transferts de charges								
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 580 056,57 €</b>	<b>2 257 735,00 €</b>	<b>721 738,26 €</b>	<b>583 152,00 €</b>	<b>1 484 555,55 €</b>	<b>1 653 684,88 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
DEFICIT PREVISIONNEL	299 610,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>	<b>2 879 667,53 €</b>	<b>2 257 735,00 €</b>	<b>721 738,26 €</b>	<b>583 152,00 €</b>	<b>1 484 555,55 €</b>	<b>1 653 684,88 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)								
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)								

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

Soins et entretien de l'autonomie

Soins et entretien de l'autonomie

Réel 2025 (ou anticipé 2025) Prév. 2026

0,00 € 0,00 €

SLO

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE


Total	
Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
506 778,02 €	507 500,00 €
18 787,69 €	19 000,00 €
6 246,74 €	6 300,00 €
45 521,08 €	46 000,00 €
9 872,81 €	10 000,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €

Total	
Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026
132 132,86 €	134 643,00 €
1 963,02 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
11 698,07 €	11 800,00 €
0,00 €	0,00 €
3 950,00 €	4 000,00 €
192 985,60 €	195 000,00 €
20 362,48 €	26 146,00 €
48 332,01 €	50 000,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	200,00 €
53 134,45 €	54 000,00 €
0,00 €	0,00 €
8 965,04 €	9 000,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
59 948,57 €	67 262,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
3 922,31 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €

Envoyé en préfecture le 25/02/2026  
 Reçu en préfecture le 25/02/2026  
 Publié le  
 ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE




Total	
Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026
2 750 502,45 €	2 775 720,88 €
0,00 €	1 078 446,99 €
0,00 €	887 352,81 €
698,28 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
181 216,75 €	165 000,00 €
1 025,70 €	1 000,00 €
411 957,73 €	412 000,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
4 470 001,66 €	4 494 571,88 €
316 348,72 €	0,00 €
4 786 350,38 €	4 494 571,88 €

Envoyé en préfecture le 25/02/2026  
 Reçu en préfecture le 25/02/2026  
 Publié le   
 ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE



## CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DES DOCUMENTS ANNEXES PREVUS A L'ARTICLE R. 314-223 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Exercice :

 N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

**Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :**



Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie
EHPAD MARIE ET ALBERT GUILLONNEAU	27 RUE DE LA GAZONNIERE	850025917	EHPAD-AJA



## Identification des activités sans numéro FINESS

### Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD



Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS	Adresse	N° FINESS ET de rattachement	Catégorie



(\*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id\_CR\_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

**FICHE D'AUTO-CONTRÔLE A TITRE D'INFORMATION**

**Cet onglet a été ajouté à titre expérimental. Il n'est pas protégé. En cas de modification, le bon fonctionnement des formules ne peut être garanti.**

**Résultats d'autocontrôles (réalisé N) :**

Nombre global d'ETPR salariés > 0

Nombre global d'ETPR salariés < 1 000

Nombre global d'ETPT salariés > 0

Nombre global d'ETPT salariés < 1000

Nombre global d'ETPR salariés = cumul ETPR par section

Nombre global d'ETPR salariés AS-AMP-AES > 0

Nombre d'ETPR salariés sur forfait "soins" > 0

Nombre d'ETPR salariés sur forfait "soins" < Nombre global d'ETPR salariés

Rémunérations globales salariés > 0

Rémunérations globales salariés AS-AMP-AES > 0

Rémunérations globales salariés = cumul rémunérations par section

Augmentation N-1/N du nombre global d'ETPR > +/-10%

Augmentation N-1/N des rémunérations globales salariés > +/- 10%

**Valeurs de référence à titre d'information (réalisé N) :**

Nombre de places installées EHPAD-AJA (Saisie manuelle pour le calcul des taux d'encadrement)

Nombre de places installées ESSMS hors EHPAD-AJA (Saisie manuelle pour le calcul des taux d'encadrement)

Nombre global d'ETPT salariés - Toutes catégories

Nombre global d'ETPR salariés - Toutes catégories

Taux d'encadrement salariés - Toutes catégories (base ETPT)

Taux d'encadrement salariés - Toutes catégories (base ETPR)

Rémunérations globales salariés - Toutes catégories

Salaire moyen brut chargé salariés - Toutes catégories

Nombre global d'ETPT salariés - Direction/adm.

Nombre global d'ETPR salariés - Direction/adm.

Taux d'encadrement salariés - Direction/adm. (base ETPT)

Rémunérations globales salariés - Direction/adm.

Salaire moyen brut chargé salariés - Direction/adm.

Nombre global d'ETPT salariés - Cuisine/SG.

Nombre global d'ETPR salariés - Cuisine/SG.

Taux d'encadrement salariés - Cuisine/SG. (base ETPT)

Rémunérations globales salariés - Cuisine/SG.

Salaire moyen brut chargé salariés - Cuisine/SG.

Nombre global d'ETPT salariés - Animation/service\_soc.

Nombre global d'ETPR salariés - Animation/service\_soc.

Taux d'encadrement salariés - Animation/service\_soc. (base ETPT)

Rémunérations globales salariés - Animation/service\_soc.

Salaire moyen brut chargé salariés - Animation/service\_soc.

Nombre global d'ETPT salariés - ASH.

Nombre global d'ETPR salariés - ASH.

Taux d'encadrement salariés - ASH. (base ETPT)

Rémunérations globales salariés - ASH.

Salaire moyen brut chargé salariés - ASH.

Nombre global d'ETPT salariés - AS/AES/AMP.

Nombre global d'ETPR salariés - AS/AES/AMP.

Taux d'encadrement salariés - AS/AES/AMP. (base ETPT)

Rémunérations globales salariés - AS/AES/AMP.

Salaire moyen brut chargé salariés - AS/AES/AMP.

Part des ETP AS/AMP/AES imputés sur section "soins" (\*)

Nombre global d'ETPT salariés - Psychologues

Nombre global d'ETPR salariés - Psychologues

Taux d'encadrement salariés - Psychologues (base ETPT)

Rémunérations globales salariés - Psychologues

Salaire moyen brut chargé salariés - Psychologues

Nombre global d'ETPT salariés - Infirmiers

Nombre global d'ETPR salariés - Infirmiers

Taux d'encadrement salariés - Infirmiers (base ETPT)

Rémunérations globales salariés - Infirmiers

Salaire moyen brut chargé salariés - Infirmiers

Nombre global d'ETPT salariés - Autres aux. méd.

Nombre global d'ETPR salariés - Autres aux. méd.

Taux d'encadrement salariés - Autres aux. méd. (base ETPT)

Rémunérations globales salariés - Autres aux. méd.

Salaire moyen brut chargé salariés - Autres aux. méd.

Nombre global d'ETPT salariés - Pharmaciens/prép.

Nombre global d'ETPR salariés - Pharmaciens/prép.

Taux d'encadrement salariés - Pharmaciens/prép. (base ETPT)

Rémunérations globales salariés - Pharmaciens/prép.

Salaire moyen brut chargé salariés - Pharmaciens/prép.

Nombre global d'ETPT salariés - Médecins

Nombre global d'ETPR salariés - Médecins

Taux d'encadrement salariés - Médecins (base ETPT)

Rémunérations globales salariés - Médecins

Salaire moyen brut chargé salariés - Médecins

Nombre global d'ETPR salariés - Direction/enc.

Taux d'encadrement salariés - Direction/enc. (base ETPR)

Rémunérations globales salariés - Direction/enc.

Salaire moyen brut chargé salariés - Direction/enc.

Nombre global d'ETPR salariés - Administration/gestion

Taux d'encadrement salariés - Administration/gestion (base ETPR)

Rémunérations globales salariés - Administration/gestion

Salaire moyen brut chargé salariés - Administration/gestion

Nombre global d'ETPR salariés - SG

Taux d'encadrement salariés - SG (base ETPR)

Rémunérations globales salariés - SG

Salaire moyen brut chargé salariés - SG

Nombre global d'ETPR salariés - Restauration

Taux d'encadrement salariés - Restauration (base ETPR)

Rémunérations globales salariés - Restauration

Salaire moyen brut chargé salariés - Restauration

Nombre global d'ETPR salariés - Enseignement/socio\_éduc.

Taux d'encadrement salariés - Enseignement/socio\_éduc. (base ETPR)

Rémunérations globales salariés - Enseignement/socio\_éduc.

Salaire moyen brut chargé salariés - Enseignement/socio\_éduc.

Nombre global d'ETPR salariés - Paramédical.

Taux d'encadrement salariés - Paramédical. (base ETPR)

Rémunérations globales salariés - Paramédical.

Salaire moyen brut chargé salariés - Paramédical.

Nombre global d'ETPR salariés - Médical

Taux d'encadrement salariés - Médical (base ETPR)

Rémunérations globales salariés - Médical

Salaire moyen brut chargé salariés - Médical

Nombre global d'ETPR salariés - Autres fonctions

Taux d'encadrement salariés - Autres fonctions (base ETPR)

Rémunérations globales salariés - Autres fonctions

Salaire moyen brut chargé salariés - Autres fonctions

(\*) Hors EHPAD relevant de l'expérimentation du forfait global unique

**Finess ET: →**

Consolidation

Modèle vierge

850025917

**Modèles concernés**

Tous		VU	
Tous		VU	
EHPAD-AJA		VU	
EHPAD-AJA		VU	
EHPAD-AJA		VU	
EHPAD-AJA		VU	
FAM-SAMSAH			
FAM-SAMSAH			
Tous		VU	
EHPAD-AJA		VU	
EHPAD-AJA		VU	
Tous		VU	
Tous		VU	
EHPAD-AJA			
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS			
EHPAD-AJA			53,53
Tous	0,00		54,47
EHPAD-AJA			nc
Tous	0,00		nc
Tous	0,00 €		2 775 720,88 €
Tous	nc		50 958,71 €
EHPAD-AJA			3,80
EHPAD-AJA			3,80
EHPAD-AJA			nc
EHPAD-AJA			237 689,91 €
EHPAD-AJA			62 549,98 €
EHPAD-AJA			4,78
EHPAD-AJA			4,78
EHPAD-AJA			nc
EHPAD-AJA			232 249,27 €
EHPAD-AJA			48 587,71 €
EHPAD-AJA			1,47
EHPAD-AJA			2,47
EHPAD-AJA			nc
EHPAD-AJA			45 365,13 €
EHPAD-AJA			18 366,45 €

EHPAD-AJA		
EHPAD-AJA		17,72
EHPAD-AJA		nc
EHPAD-AJA		1 078 446,99 €
EHPAD-AJA		60 860,44 €
EHPAD-AJA		20,40
EHPAD-AJA		20,40
EHPAD-AJA		nc
EHPAD-AJA		887 352,81 €
EHPAD-AJA		43 497,69 €
EHPAD-AJA		70,0%
EHPAD-AJA		0,50
EHPAD-AJA		0,50
EHPAD-AJA		nc
EHPAD-AJA		30 747,20 €
EHPAD-AJA		61 494,40 €
EHPAD-AJA		4,80
EHPAD-AJA		4,80
EHPAD-AJA		nc
EHPAD-AJA		263 869,58 €
EHPAD-AJA		54 972,83 €
EHPAD-AJA		0,00
EHPAD-AJA		0,00
EHPAD-AJA		nc
EHPAD-AJA		0,00 €
EHPAD-AJA		nc
EHPAD-AJA		0,00
EHPAD-AJA		0,00
EHPAD-AJA		nc
EHPAD-AJA		0,00 €
EHPAD-AJA		nc
EHPAD-AJA		0,00
EHPAD-AJA		0,00
EHPAD-AJA		nc
EHPAD-AJA		0,00 €
EHPAD-AJA		nc
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	0,00 €
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	0,00 €
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	0,00 €
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		

FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	0,00 €
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	0,00 €
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	0,00 €
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	0,00 €
FAM-SAMSAH / Autres ESSMS		

Raison sociale :	EHPAD MARIE ET ALBERT GUILLONNE
FINESS ET :	850025917

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



Par ID : 085-268500501-20260212-CA202602006\_2-DE

Annexe 6A : Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés - Répartition des charges relatives au personnel salarié dans les EHPAD, PUV et AJ (y compris personnel de remplacement)

PERSONNEL (une ligne par emploi, le cas échéant subdivisée en une ligne "emploi permanent" et une ligne "emploi temporaire")	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2025 (*)	EPRD 2026				EPRD 2026				EPRD N		Nombre d'ETP travaillés prévus	
			Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales 2025 (*)	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales	Imputation à la section "Hébergement"	Imputation à la section "Dépendance"	Imputation à la section "Soins"	Soins et entretien de l'autonomie en ETP		Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales Imputation à la section "Soins et entretien de l'autonomie"
<b>DIRECTION - ADMINISTRATION</b>			<b>100%</b>											
		3,80	3,80	3,80		0,00	197 215,10 €	237 689,91 €	237 689,91 €			0,00 €		3,80
	P	3,80	3,80	3,80		0,00	197 215,10 €	237 689,91 €	237 689,91 €			0,00 €		3,80
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €		0,00
Directeur	P	1,00	1,00	1,00			76 451,07 €	81 921,58 €	81 921,58 €					1,00
Directeur	T													
Médecin directeur	P													
Médecin directeur	T													
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	P	1,00	1,00	1,00			86 270,78 €	73 501,92 €	73 501,92 €					1,00
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	T													
Agent administratif et personnel de bureau	P	1,80	1,80	1,80			34 493,25 €	82 266,41 €	82 266,41 €					1,80
Agent administratif et personnel de bureau	T													
Autre personnel de direction ou d'administration	P													
Autre personnel de direction ou d'administration	T													
<b>CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien</b>			<b>100%</b>											
		1,00	4,78	4,78		0,00	43 961,85 €	232 249,27 €	232 249,27 €			0,00 €		4,78
	P	1,00	4,78	4,78		0,00	43 961,85 €	232 249,27 €	232 249,27 €			0,00 €		4,78
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €		0,00
Ouvrier professionnel	P													
Ouvrier professionnel	T													
Agent de service général	P	1,00	1,10	1,10			43 961,85 €	63 567,19 €	63 567,19 €					1,10
Agent de service général	T													
Diététicien	P													
Diététicien	T													
Autre personnel de cuisine - services généraux	P	0,00	3,68	3,68			0,00 €	168 682,08 €	168 682,08 €					3,68
Autre personnel de cuisine - services généraux	T													
<b>ANIMATION - SERVICE SOCIAL</b>			<b>100%</b>											
		2,19	2,47	2,47		0,00	74 774,84 €	45 365,13 €	45 365,13 €			0,00 €		1,47
	P	1,19	1,47	1,47		0,00	46 774,84 €	35 365,13 €	35 365,13 €			0,00 €		1,47
	T	1,00	1,00	1,00		0,00	28 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €			0,00 €		0,00
Animateur social	P	1,19	1,47	1,47			46 774,84 €	35 365,13 €	35 365,13 €					1,47
Animateur social	T													
Autre personnel d'animation - service social	P													
Autre personnel d'animation - service social	T	1,00	1,00	1,00			28 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €					
<b>ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas</b>			<b>70%</b>		<b>30%</b>									
		20,18	17,72	12,40	5,32	0,00	1 261 917,13 €	1 078 446,99 €	108 666,55 €	191 493,85 €	778 286,59 €	0,00 €		17,78
	P	20,18	17,72	12,40	5,32	0,00	1 261 917,13 €	1 078 446,99 €	108 666,55 €	191 493,85 €	778 286,59 €	0,00 €		17,78
	T	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00
	P	20,18	17,72	12,40	5,32		1 261 917,13 €	1 078 446,99 €	108 666,55 €	191 493,85 €	778 286,59 €			17,78
<b>AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX</b>					<b>30%</b>		<b>70%</b>							
		19,40	20,40		6,12	14,28	789 443,01 €	887 352,81 €		266 205,84 €	621 146,97 €	0,00 €		20,40
	P	19,40	20,40		6,12	14,28	789 443,01 €	887 352,81 €		266 205,84 €	621 146,97 €	0,00 €		20,40
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P	10,00	11,10		3,33	7,77	434 589,68 €	544 748,99 €		163 424,70 €	381 324,29 €			11,10
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T	0,00												
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P	5,78	5,64		1,69	3,95	168 663,57 €	195 855,54 €		58 756,66 €	137 098,88 €			5,64
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T													
A.M.P.	P	3,62	2,70		0,81	1,89	186 189,76 €	105 953,29 €		31 785,99 €	74 167,30 €			2,70
A.M.P.	T													
A.E.S.	P													
A.E.S.	T													
Autre personnel	P	0,00	0,96		0,29	0,67	0,00 €	40 794,99 €		12 238,50 €	28 556,50 €			0,96
Autre personnel	T													

Par forfait global unique

Données complémentaires







Raison sociale : EHPAD MARIE ET ALBERT GUILLONNEAU

FINESS ET : 850025917

## Charges de l'employeur sur rémunérations au titre de l'année N (Personnel figurant au tableau des effectifs)

Comptes / intitulés (*)	Assiette	Taux	Montant
63 Impôts, taxes et versements assimilés			0,00 €
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			0,00 €
6311 Taxe sur les salaires	0,00 €	0,00%	
Taux normal			
1er taux majoré			
2ème taux majoré			
3ème taux majoré			
6312 Taxe d'apprentissage			
6318 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)			0,00 €
6331 Versement transport			
6332 Allocation logement			
6333 Participation des employeurs à la formation professionnelle continue			
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance			0,00 €
6451 Personnel non médical	0,00 €	0,00%	0,00 €
64511 Cotisations à l'URSSAF	0,00 €	0,00%	0,00 €
Sur totalité des salaires			
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64512 Cotisations aux mutuelles			
64513 Cotisations aux caisses de retraite			
64514 Cotisations à l'ASSEDIC			
64515 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			
64518 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			
6452 Personnel médical	0,00 €	0,00%	0,00 €
64521 Cotisations à l'URSSAF	0,00 €	0,00%	0,00 €
Sur totalité des salaires			
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64522 Cotisations aux mutuelles			
64523 Cotisations aux caisses de retraite			
64524 Cotisations à l'ASSEDIC			
64525 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			
64528 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			
6459 Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance			
647 Autres charges sociales			0,00 €
6471 Prestations versées pour le compte du FNAL			
6472 Fonds de solidarité			
6473 Allocations de chômage			
6474 Fonds d'insertion des personnes handicapées			
6475 Médecine du travail			
6478 Divers			0,00 €
64781 Cartes de transport			
64783 Comité d'hygiène et de sécurité			
64784 Œuvres sociales			
Dont fonctionnement			
64788 Autres (à préciser)			
6479 Remboursements sur autres charges sociales			
Allègements sur charges sociales et fiscales			

(\*) A compléter si nécessaire



VILLE  
DE  
**CHALLANS**

Envoyé en préfecture le 25/02/2026  
Reçu en préfecture le 25/02/2026  
Publié le  
ID : 085-268500501-20260212-CA202602007\_2-DE

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

N° CA202602-007

Conseil d'administration du 12-02-2026 à 14 heures  
Convocation envoyée le 06-02-2026

**Nombre de membres en exercice : 17**

**Nombre de présents : 10**

**Nombre de pouvoirs : 2**

**Présents :**

M. Gildas VALLÉ, Vice-président,

Mmes Anne-Marie DOUTEAU, Florence FERNANDEZ-LOPEZ, Marie-Noëlle MANDIN, Marie-Pierre NAULLEAU, Pascale LABBÉ, Géraldine LAIDET,

MM. Yves-Marie HEULIN, Bernard GONTAN, Jean-Michel MARSAC, Louis-Claude MOLLÉ, Stéphane HÉRAUD.

**Excusés :**

M. Rémi PASCREAU, Président (pouvoir donné à Marie-Noëlle MANDIN),

Mme Stéphanie GENDRE (pouvoir donné à Florence FERNANDEZ-LOPEZ).

**Absents :**

Mme Jacqueline FLAIRE,

Mme Laurence GABORIT,

Mme Cécile BRITON.

**Secrétaire de séance :** Mme Christelle MERNICHE, directrice du C.C.A.S.

**OBJET : Budget annexe RA : budget primitif 2026**

Les Résidences autonomie sont régies par le Code de l'action sociale et des familles, ainsi que par l'instruction comptable M22.

Après présentation du rapport d'orientations budgétaires en séance du 22 janvier 2026, il est proposé au Conseil d'administration un budget prévisionnel pour l'année 2026 conformément à l'article L.1612-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

**Le Président du Conseil d'administration présente, ce jour, le budget primitif 2026 équilibré du budget annexe de la Résidence autonomie L'Entracte, n'intégrant pas le report des résultats 2025 et faisant apparaître les prévisions suivantes :**

	TOTAL	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
D Dépenses 2026	382 000,00 €	76 000,00 €	306 000,00 €
R Recettes 2026	382 000,00 €	76 000,00 €	306 000,00 €
R Résultat 2026	0,00 €	0,00 €	0,00 €

**Le Conseil d'administration après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- Vu les articles R. 314-1 et suivants du Code de l'action sociale et des familles (CASF),
- Vu la délibération n° CA202601-001 du Conseil d'administration en date du 22 janvier 2026 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,
- Vu la maquette budgétaire de l'exercice 2026 annexée,

**1° APPROUVE** le budget primitif 2026, selon l'instruction comptable M22 de la Résidence autonomie L'Entracte, 25 rue de la Gazonnière à Challans.

**2° VOTE** par chapitre l'ensemble des crédits en fonctionnement et en investissement.

**3° AUTORISE** Monsieur le Président à l'exécuter.

Certifié exécutoire par le Président,  
compte tenu de la publication le  
de son dépôt en Sous-préfecture des Sables d'Olonne  
le

Pour Extrait Conforme,  
Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président,



Gildas VALLÉ

Pour Extrait Conforme,  
La secrétaire de séance



Christelle MERNICHE

Budget Prévisionnel - PH-SSIAD - Support normalisé (BPPH-2015-01)

Année N : 2026

**ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL  
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)**

N° FINESS / Nom de l'établissement ou service	850026873	RESIDENCE AUTONOMIE L'ENTRACTE
ADRESSE :	25 RUE DE LA GAZONNIERE 85300 CHALLANS	
Date de la dernière autorisation :	27/01/2015	Département : 85 - Vendée
ORGANISME GESTIONNAIRE :	CCAS CHALLANS	
TELEPHONE / FAX / Email :	02-51-60-75-75	234881448 <a href="mailto:direction@residencequillonneau-challans">direction@residencequillonneau-challans</a>
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou service:	MR PASCREAU Rémi	
CATEGORIE :	501 - Etablissement d'hébergement pour personnes âgées médical	
Autorité en charge de la tarification :	Conseil Départemental de la V	
C.C.N.T. :	FPT (titre III)	
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :		
CAPACITE AUTORISEE :	14	
		<b>TOTAL AGREGAT APPROUVE en N - 1</b>
		Classe 6-groupes II et III de produits : 280872,30

**ACTIVITE de l'établissement ou du service**

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	Lits ou places réels 2024	Lits ou places financés	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de jours de présence des travailleurs en E.S.A.T.	Nombre de journées théorique
Activité théorique	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (2) x (3)
<b>TOTAL</b>	14	14	365	0	5 110
Externat					0
Semi-internat					0
Internat					0
Autre 1	14	14	365		5 110
Autre 2					0
Autre 3					0
					(5) = (2) x (3)

Activité par dérogation		
Nombre de personnes	Nombre de journées proposées	Nombre de journées allouées
(6)	(7)	(8)
0	0	0

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Moyenne	BP 2025	BP proposé 2026		Retenu par le tarifificateur	
						Nombre	Taux d'occupation	Nombre	Taux d'occupation
Activité prévisionnelle	(9)	(10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
<b>TOTAL en journées</b>	299	0	5 069	1 789	4 000	3 800	74,4%	0	0,0%
Externat				0			0,0%		0,0%
Semi-internat				0			0,0%		0,0%
Internat				0			0,0%		0,0%
Autre 1	299		5 069	1 789	4 000	3 800	74,4%		0,0%
Autre 2				0			0,0%		0,0%
Autre 3				0			0,0%		0,0%

(13) = [(9) + (10) + (12)] / 3      (16) = (15) / (5)      (18) = (17) / (5)

**ACTIVITE de l'établissement ou du service**

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL**

**RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

Accueil des plus de 20 ans dans les IME au titre de l'article L. 242-4 du CASF

	TOTAL	+ 20 ans orientés ESAT, AP *, CDTD **	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés foyer
Nombre de journées prévisionnelles	(de 1 à 3)	(1)	(2)	(3)
<b>TOTAL</b>	1 460	365	0	1 095
Externat	0			
Semi-internat	0			
Internat	1 460	365		1 095
Autre 1	0			
Autre 2	0			
Autre 3	0			

\* Atelier Protégé

\*\* Centre de Distribution de Travail à Domicile

**EXPLOITATION - Les charges****CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL  
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	Réal 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total		
<b> GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE</b>	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
<b>ACHATS</b>							
601 Achats stockés de matières premières et de fournitures					0,00		
602 Achats stockés - Autres approvisionnements					0,00		
603 Variation des stocks					0,00		
606 Achats non stockés de matières et fournitures	64 054,04	71 500,00		74 000,00	74 000,00		74 000,00
607 Achats de marchandise					0,00		
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement					0,00		
713 Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)					0,00		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>							
6111 Sous-traitance: prestations à caractère médical					0,00		
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social					0,00		
6118 Sous-traitance: autres prestations de service					0,00		
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>							
6241 Transports de biens					0,00		
6242 Transports d'usagers					0,00		
6247 Transports collectifs du personnel					0,00		
6248 Transports divers					0,00		
625 Déplacements, missions et réceptions		100,00			0,00		
626 Frais postaux et frais de télécommunications					0,00		
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur	5 966,52	9 400,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur					0,00		
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur					0,00		
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur					0,00		
6287 Remboursements de frais					0,00		
6288 Autres prestations					0,00		
<b>TOTAL GROUPE I</b>	70 020,56	81 000,00	0,00	84 000,00	84 000,00		84 000,00

**EXPLOITATION - Les charges**

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL  
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES  
ANNEXE 1**

	Réal 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total		
<b><u>GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL</u></b>	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
621 Personnel extérieur à l'établissement	6 587,36	12 000,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 997,50	6 400,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)					0,00		
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	1 853,36	19 100,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00
641 Rémunérations du personnel non médical	63 362,07	29 300,00		51 100,00	51 100,00		51 100,00
642 Rémunérations du personnel médical					0,00		
643 Rémunération du personnel handicapé					0,00		
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	23 125,34	17 700,00		18 600,00	18 600,00		18 600,00
646 Personnes handicapées					0,00		
647 Autres charges sociales		500,00		500,00	500,00		500,00
648 Autres charges de personnel					0,00		
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>99 925,63</b>	<b>85 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>95 000,00</b>	<b>95 000,00</b>		<b>95 000,00</b>

**EXPLOITATION - Les charges**

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL  
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES  
ANNEXE 1**

	Réal 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
<b> GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE</b>							
612					0,00		
6132					0,00		
6135					0,00		
614					0,00		
6152					0,00		
6155	863,83	300,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00
6156		1 700,00		3 600,00	3 600,00		3 600,00
616	1 510,10	2 400,00		2 200,00	2 200,00		2 200,00
617	1 941,38	2 200,00			0,00		
618					0,00		
623				50,00	50,00		50,00
627					0,00		
635					0,00		
637					0,00		
<b> AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>							
651					0,00		
654					0,00		
655					0,00		
657					0,00		
658					0,00		
<b> CHARGES FINANCIERES</b>							
66	46 460,64	45 000,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00
<b> CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>							
671					0,00		
673		4 000,00		7 150,00	7 150,00		7 150,00
675					0,00		
678					0,00		
<b> DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS</b>							
6811	63 030,23	65 400,00		68 000,00	68 000,00		68 000,00
6812					0,00		
6815					0,00		
6816					0,00		
6817					0,00		
686					0,00		
687					0,00		
6871					0,00		
68725					0,00		
68741					0,00		
68742					0,00		
687461					0,00		
687462					0,00		
68748					0,00		
6876					0,00		
689					0,00		
6894					0,00		
6895					0,00		
6897					0,00		
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>113 806,18</b>	<b>121 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>127 000,00</b>	<b>127 000,00</b>		<b>127 000,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	<b>283 752,37</b>	<b>287 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>306 000,00</b>	<b>306 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>306 000,00</b>
		<b>RAN 2024</b>	<b>RAN 2025</b>			<b>Report à nouveau 2026</b>	
002		38 904,06	6 702,14				
005							
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>322 656,43</b>	<b>293 702,14</b>	<b>0,00</b>	<b>306 000,00</b>	<b>306 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>306 000,00</b>

**EXPLOITATION - Les produits**

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL  
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES  
ANNEXE 1**

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION	Réal 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
731 Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD)					0,00		
732 Produits à la charge de l'Etat					0,00		
733 Produits à la charge du département (hors EHPAD)	95 285,85	88 574,44		97 000,00	97 000,00		256 894,31
734 Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)	206 723,60	195 000,00		195 000,00	195 000,00		
735 Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées					0,00		
7351 dont produits à la charge de l'assurance maladie					0,00		
7352 dont produits à la charge du département					0,00		
7353 dont produits à la charge de l'usager					0,00		
738 Produits à la charge d'autres financeurs	3 957,00	4 000,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>305 966,45</b>	<b>287 574,44</b>	<b>0,00</b>	<b>298 500,00</b>	<b>298 500,00</b>		<b>263 394,31</b>
<b>GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION</b>							
70 Produits sauf 7082					0,00		
7082 Participations forfaitaires des usagers					0,00		
70821 dont forfaits journaliers					0,00		
70822 dont participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L.242-4 du CASF					0,00		
70823 dont participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT					0,00		
70828 dont autres participations forfaitaires des usagers					0,00		
71 Production stockée					0,00		
72 Production immobilisée					0,00		
74 Subventions d'exploitation et participations	5 152,50			4 500,00	4 500,00		4 500,00
75 Autres produits de gestion courante					0,00		
603 Variation des stocks (en recettes)					0,00		
609 Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats					0,00		
619 Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs					0,00		
629 Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs					0,00		
6419 Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	3 651,05	2 500,00			0,00		
6429 Remboursements sur rémunérations du personnel médical					0,00		
6439 Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées					0,00		
6459/69/79 Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales					0,00		
6489 Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité					0,00		
6611 Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)					0,00		
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>8 803,55</b>	<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 500,00</b>	<b>4 500,00</b>		<b>4 500,00</b>

## EXPLOITATION - Les produits

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL  
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES  
ANNEXE 1**

	Réal 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total		
<b> GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES</b>	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
76 Produits financiers					0,00		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>							
771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion					0,00		
773 Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (M22)					0,00		
775 Produits des cessions d'éléments d'actif					0,00		
777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	1 214,29	3 627,70		3 000,00	3 000,00		3 000,00
778 Autres produits exceptionnels					0,00		
<b>AUTRES PRODUITS</b>							
781 Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)					0,00		
786 Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)					0,00		
787 Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)					0,00		
78725 <i>dont reprises sur amortissements dérogatoires</i>					0,00		
78741 <i>dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR</i>					0,00		
78742 <i>dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>					0,00		
787461 <i>dont reprises sur provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (M22 bis)</i>					0,00		
787462 <i>dont reprises sur provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif circulant (M22 bis)</i>					0,00		
78748 <i>dont autres reprises (sur provisions réglementées)</i>					0,00		
7876 <i>dont reprises sur dépréciations exceptionnelles</i>					0,00		
789 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (M22 bis)					0,00		
79 Transferts de charges					0,00		
791 <i>dont transfert de charges d'exploitation</i>					0,00		
796 <i>dont transfert de charges financières</i>					0,00		
797 <i>dont transfert de charges exceptionnelles</i>					0,00		
<b>TOTAL GROUPE III</b>	1 214,29	3 627,70	0,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	315 984,29	293 702,14	0,00	306 000,00	306 000,00	0,00	270 894,31
	<b>RAN 2024</b>	<b>RAN 2025</b>			<b>Report à nouveau 2026</b>		
002 Excédent de la section d'exploitation reporté							
005 Amortissements comptables excédentaires différés							
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	315 984,29	293 702,14	0,00	306 000,00	306 000,00	0,00	270 894,31

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL  
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

## SECTION D'INVESTISSEMENT : EMPLOIS

		Réel 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel 2026
<b>Réduction des fonds propres ou reprise sur apports</b>				
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves			
1161	Amortissements comptables excédentaires différés			
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	1 214,29	3 627,70	3 000,00
<b>Reprises</b>				
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)			
15	Provisions			
<b>Remboursement des dettes financières</b>				
16	Emprunts et dettes assimilées	31 000,00	73 000,00	73 000,00
17	Dettes rattachées à des participations			
<b>Compte de liaison investissement</b>				
18	Comptes de liaison investissements			
<b>Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé</b>				
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	7 338,36	18 820,55	
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Autres</b>				
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations (reprises)			
39	Dépréciation de stocks et en-cours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
49	Dépréciation des comptes de tiers (reprises)			
59	Dépréciation des comptes financiers (reprises)			
001	<b>Résultat d'investissement cumulé antérieur (déficit)</b>			
004	<b>Amortissements comptables excédentaires différés</b>			
003	<b>Excédent prévisionnel d'investissement</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>		39 552,65	95 448,25	76 000,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL**  
**RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

**SECTION D'INVESTISSEMENT : RESSOURCES**

		Réel 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel 2026
<b>Augmentation des fonds propres</b>				
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	372,43		
1161	Amortissements comptables excédentaires différés			
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	851,07		
<b>Dotations aux provisions</b>				
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)			
15	Provisions			
<b>Augmentation des dettes financières</b>				
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	3 000,00	8 000,00
17	Dettes rattachées à des participations			
<b>Compte de liaison</b>				
18	Comptes de liaison investissements			
<b>Immobilisations (sorties)</b>				
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Autres</b>				
28	Amortissements des immobilisations (dotations)	63 060,23	65 400,00	68 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (dotations)			
39	Dépréciation de stocks et en-cours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)			
49	Dépréciation des comptes de tiers (dotations)			
59	Dépréciation des comptes financiers (dotations)			
001	<b>Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)</b>		27 048,25	
004	<b>Amortissements comptables excédentaires différés</b>			
007	<b>Déficit prévisionnel d'investissement</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>		65 283,73	95 448,25	76 000,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT  
ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL  
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
A	<b>TOTAL CHARGES - (TOTAL GROUPE I + II + III)</b>	306 000,00	0,00
B	<b>PRODUITS EN ATTENUATION - (TOTAL GROUPE II + III)</b>	7 500,00	0,00
C	Reprises sur le <b>compte 111 (M22) / 11511 (M22 bis, excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)</b>		
D	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (compte 116-1)		
E	<b>Solde débiteur du compte 116-2: Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282: dettes provisionnées pour congés à payer</b>		
F	Provisionnement (débits) de l'exercice au <b>compte 116-3: Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R314-45 du CASF et au compte 116-8</b>		
G	<b>A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées</b>	298 500,00	0,00
H	<b>(+/-) Reprises de résultat (comptes 11510 ou 11519 en M22 bis ; comptes 111 ou 119 en M22)</b>		
	<b>Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G - H</b>	298 500,00	0,00
	Dotation globale de financement	256 894,31	0,00
	(activité 15) (activité 17)		
	<b>Nombre de journées</b>	<b>3 800</b>	<b>0</b>
	- Externat	0	0
	- Semi-internat	0	0
	- Internat	0	0
	- Autre 1	3 800	0
	- Autre 2	0	0
	- Autre 3	0	0
	<b>Prix de journée moyen de l'année</b>	<b>78,55</b>	<b>0,00</b>
	- Externat		
	- Semi-internat		
	- Internat		
	- Autre 1		
	- Autre 2		
	- Autre 3		

# TABLEAU DES EFFECTIFS

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 085-268500501-20260212-CA202602007\_2-DE

**ANNEXE 11 (arrêté 22 octobre 2003)**

Catégorie	A Temps plein 2025		B Temps partiel 2025		C Total 2025		Variation en ETP 2026		Nbr d'ETP total résultant du Budget Exécutoire 2026
	Nbr d'agents	Nbr d'agents	Nbr ETP	Nbr d'agents	Nbr ETP	Proposé			
						En plus	En moins *		
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2)	(5) = (1) + (3)	(6)	(7) > 0	(8) = (5) + (6) - (7)	
<b>1</b>									
<b>Direction / Encadrement</b>									
	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL 1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2</b>									
<b>Administration / Gestion</b>									
	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL 2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3</b>									
<b>Services Généraux et restauration</b>									
		4	3,00	4	3,00	0,00	1,50	1,50	
<b>TOTAL 3</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>3,00</b>	<b>4</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,50</b>	<b>1,50</b>	
<b>4</b>									
<b>Socio-éducatif</b>									
	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL 4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>5</b>									
<b>Paramédical</b>									
				0	0,00			0,00	
<b>TOTAL 5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>6</b>									
<b>Médical</b>									
				0	0,00			0,00	
<b>TOTAL 6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>3,00</b>	<b>4</b>	<b>3,00</b>	<b>0</b>	<b>1,50</b>	<b>1,50</b>	

\* Saisie en valeur absolue

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le

ID : 085-268500501-20260212-CA202602007\_2-DE



**TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES COMMUNES A PLUSIEURS ETABLISSEMENTS OU SERVICES**

**ANNEXE 3 (arrêté du 22 octobre 2003)  
Saisie non normalisée**

N° de compte	Libellé	Montant total du compte à répartir	Clé de répartition (nature)	Unité de répartition 1		Unité de répartition 2		Unité de répartition 3	
				Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant
		(1)		(2)	(3)	(4)		(5)	
<b>Total</b>		<b>0</b>			<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>

		ANNEXE 4 - arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 15 juin 2007			
Montant brut	Amort. et dépréciation	ACTIF	31/12/2024		31/12/2023
			Montant brut	Amort et dépréciation	Montant net
		<b>Actif Immobilisé</b>			
		<b>Immobilisations incorporelles</b>			
201	2801	Frais d'établissement			0,00
203 à 208	2803 à 2808, 2905 à 2908	Autres immobilisations incorporelles			0,00
232, 237	2932	Immobilisations incorporelles en cours			0,00
		<b>Immobilisations corporelles</b>			
211, 212	2811, 2812, 291	Terrains			0,00
213, 214	2813, 2814, 291	Constructions	1 713 855,52	171 385,56	1 542 469,96
215	2815, 2915	Installations techniques, matériels et outillage	16 909,70	5 492,37	11 417,33
218, 228	2818, 2918	Autres immobilisations corporelles	35 978,49	12 899,52	23 078,97
231, 238	2931	Immobilisations corporelles en cours			0,00
		<b>Immobilisations financières</b>			
25, 26	296	Participations et créances rattachées à des participations			0,00
271, 272, 273	2971, 2972, 2973	Autres titres immobilisés			0,00
274	2974	Prêts			0,00
275, 276	2975, 2976	Autres immobilisations financières			0,00
		<b>TOTAL I</b>	<b>1 766 743,71</b>	<b>189 777,45</b>	<b>1 576 966,26</b>
18		<b>Comptes de liaison (1)</b>			0,00
		<b>TOTAL II</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
		<b>Actif circulant</b>			
		<b>Stocks et en-cours</b>			
31	391	Matières premières et fournitures			0,00
32	392	Autres approvisionnements			0,00
33, 34	393, 394	En-cours de production (biens et services)			0,00
35	395	Produits intermédiaires et finis			0,00
37	397	Marchandises			0,00
4091		<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>			0,00
		<b>Créances (2)</b>			
411 à 418	491	Créances redevables et comptes rattachés (3)	38 489,26		38 489,26
4096, 4907, 4098, 4287, 4387, 4886, 441, 4431, 4438, 4456, 4458D, 4487 45D, 462, 465, 4687 472	495, 496	Autres créances	38 777,62		38 777,62
50	59	<b>Valeurs mobilières de placement</b>			0,00
51 (sauf 519)		<b>Disponibilités</b>			0,00
486		<b>Charges constatées d'avance</b>			0,00
		<b>TOTAL III</b>	<b>77 266,88</b>	<b>0,00</b>	<b>77 266,88</b>
481		<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices IV</b>			0,00
169		<b>Primes de remboursement des obligations V</b>			0,00
476		<b>Ecart de conversion (actif) VI</b>			0,00
		<b>TOTAL GENERAL (I +II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 844 010,59</b>	<b>189 777,45</b>	<b>1 654 233,14</b>

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement ou service et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du code de l'action sociale et des familles

ANNEXE 4 - arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 15 juin 2007		
P A S S I F		
	31/12/2024	31/12/2023
<b>Fonds propres</b>		
102	<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	
103	<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>	
1034, 1035	Dons et legs	190 868,59
1036	Subventions d'investissement sur biens renouvelables	190 496,16
<b>Réserves</b>		
10682	Excédents affectés à l'investissement	14 804,58
10686, 10687	Réserves de compensation	
10685	Excédents affectés à la couverture du BFR	
1062, 1063, 1064, 10681, 10688	Autres réserves	
<b>Report à nouveau</b>		
110, 119	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-6 702,14
114	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	
115	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	
116.1, 116.2, 116.3	Dépenses non opposables aux tiers financeurs	
120, 129	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	
131, 138 (-139)	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	14 247,91
<b>Provisions réglementées</b>		
141	Couverture du besoin en fonds de roulement	
142, 145	Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	
1486	Réserves des plus-values nettes d'actif	
229	Immobilisations grevées de droits	
<b>TOTAL I</b>		
		213 218,94
18	<b>Comptes de liaison</b>	
<b>TOTAL II</b>		
		0,00
151	<b>Provisions pour risques</b>	
157, 158	<b>Provisions pour charges</b>	
19	<b>Fonds dédiés</b>	
<b>TOTAL III</b>		
		0,00
<b>Dettes (3)</b>		
164, 518, 519	<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)</b>	1 072 601,60
165, 167, 168, 169, 17	<b>Emprunts et dettes financières divers (3)</b>	333 000,00
4191, 4192	<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>	
4196, 4197, 4198	<b>Redevables créditeurs</b>	
401, 403, 408	<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)</b>	4 641,88
421 à 427, 4282, 4286, 431, 437, 4382, 4386, 441, 443C, 444, 4452, 4455, 4458C, 4457, 446, 447, 4482, 4486	<b>Dettes sociales et fiscales</b>	4 784,26
404, 405	<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	24 020,74
45C, 464, 467C, 4686, 471, 477, 478C, 4887	<b>Autres dettes (5)</b>	6 749,98
487	<b>Produits constatés d'avance</b>	
<b>TOTAL IV</b>		
		1 441 014,20
477	<b>Ecart de conversion (passif)</b>	
<b>TOTAL V</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I +II+III+IV+V)</b>		
		1 654 233,14
		1 696 528,10

(1) Dont compte 1201 et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier: cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à plus d'un an :

Dont à moins d'un an :

(5) Dont fonds des majeurs protégés:



VILLE  
DE  
**CHALLANS**

Envoyé en préfecture le 25/02/2026  
Reçu en préfecture le 25/02/2026  
Publié le  
ID : 085-268500501-20260212-CA202602008-DE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**du Conseil d'Administration**

N° CA202602-008

Conseil d'administration du 12-02-2026 à 14 heures  
Convocation envoyée le 06-02-2026

**Nombre de membres en exercice : 17**  
**Nombre de présents : 10**  
**Nombre de pouvoirs : 2**

**Présents :**

M. Gildas VALLÉ, Vice-président,  
Mmes Anne-Marie DOUTEAU, Florence FERNANDEZ-LOPEZ, Marie-Noëlle MANDIN, Marie-Pierre NAULLEAU, Pascale LABBÉ, Géraldine LAIDET,  
MM. Yves-Marie HEULIN, Bernard GONTAN, Jean-Michel MARSAC, Louis-Claude MOLLÉ, Stéphane HÉRAUD.

**Excusés :**

M. Rémi PASCREAU, Président (pouvoir donné à Marie-Noëlle MANDIN),  
Mme Stéphanie GENDRE (pouvoir donné à Florence FERNANDEZ-LOPEZ).

**Absents :**

Mme Jacqueline FLAIRE,  
Mme Laurence GABORIT,  
Mme Cécile BRITON.

**Secrétaire de séance :** Mme Christelle MERNICHE, directrice du C.C.A.S.

**OBJET : Instauration de l'indemnité forfaitaire pour travail les dimanches et jours fériés**

Lorsque les agents territoriaux exercent leur activité le dimanche et les jours fériés, l'organe délibérant peut instituer, par délibération, l'IFTD.

L'Indemnité forfaitaire pour travail les dimanches et jours fériés est une indemnité versée mensuellement à terme échu pour 8 heures de travail effectif, au prorata de la durée effective de service pour une durée inférieure ou supérieure à 8 heures un dimanche ou un jour férié.

Cette indemnité concerne les agents titulaires ou stagiaires et non-titulaires de la filière médico-sociale.

Pour les agents sociaux, le montant de l'indemnité est fixé à 50,26 € pour une journée de 8 heures de travail.

Ce montant est de 60 € pour les agents rattachés aux autres cadres d'emploi de la filière médico-sociale, également pour une journée de 8 heures de travail.

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L. 712-1 à L. 714-8,

- Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991,
- Vu le décret n° 92-7 du 2 janvier 1992 modifié instituant une indemnité forfaitaire pour travail des dimanches et jours fériés,
- Vu le décret n° 2008-797 du 20 août 2008 instituant une indemnité forfaitaire pour travail du dimanche ou d'un jour férié à certains agents de la fonction publique territoriale,
- Vu l'arrêté du 20 août 2008 fixant le montant de l'indemnité forfaitaire pour travail du dimanche ou d'un jour férié attribuée à certains agents de la fonction publique territoriale,
- Vu le décret du 22 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 16 novembre 2004 fixant le montant de l'indemnité forfaitaire pour travail les dimanches et jours fériés,
- Vu l'avis favorable des représentants du personnel donnant suite au courriel adressé le 5 février 2026,

**1° INSTAURE** l'indemnité forfaitaire pour travail les dimanches et jours fériés au profit des agents titulaires ou stagiaires et non-titulaires de la filière médicosociale.

**2° FIXE** comme suit le montant de l'indemnité :

- 50,26 € pour les agents rattachés au cadre d'emploi des agents sociaux,
- 60 € pour les agents rattachés aux autres cadres d'emploi de la filière médicosociale.

**3° PRÉCISE** que le montant de l'indemnité sera revalorisé dans les mêmes proportions que la valeur annuelle du traitement des fonctionnaires de l'État afférent à l'indice 100 majoré.

**4° PRÉCISE** que les crédits nécessaires au versement de cette indemnité sont prévus au budget.

Certifié exécutoire par le Président,  
compte tenu de la publication le  
de son dépôt en Sous-préfecture des Sables d'Olonne  
le

Pour Extrait Conforme,  
Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président,



Pour Extrait Conforme,  
La secrétaire de séance

